

लाल बहादुर शास्त्री राष्ट्रीय प्रशासन अकादमी

L.B.S National Academy of Administration

मसूरी

MUSSOORIE

पुस्तकालय

LIBRARY

110051

अवाप्ति संख्या

Accession No.

~~FD-2798~~

वर्ग संख्या

Class No.

440

पुस्तक संख्या

Book No.

cla

A PRIMER OF OLD FRENCH

A PRIMER
OF
OLD FRENCH

BY

G. H. CLARKE, M.A.

FORMERLY ENGLISH LECTURER AT THE UNIVERSITY OF GREIFSWALD

AND

C. J. MURRAY, B.A.

FORMERLY ASSISTANT MASTER AT LIVERPOOL COLLEGE

LONDON

BLACKIE & SON, LIMITED, 50 OLD BAILEY, E.C.

GLASGOW AND DUBLIN

1902

PREFACE

THE present little work is intended to introduce the student, who is already familiar with Modern French, to a more critical study of the language from a historical point of view.

Every language is a natural phenomenon deserving of scientific investigation, none more so than French, which from the rude dialect of Charles the Bald developed into a tongue that for clearness and logical expression is perhaps only equalled by our own, and that for suppleness and *finesse* is unsurpassed.

The uncouth forms and constructions of early writers repel the student of literature pure and simple, and he too often has recourse to modernised versions. The method here adopted is to give in a few typical selections the history of the evolution of Modern French, and the student who has carefully mastered the passages given, with the aid of the Modern French transcriptions and the sketch of

Old French grammar, should have little or no difficulty in extending his acquaintance with Early French literature—as far as grammatical construction and orthography are concerned.

Our best thanks are due to Monsieur le professeur F. André, who has kindly given us the benefit of his knowledge while the book was passing through the press.

G. H. C.

C. J. M.

CONTENTS

INTRODUCTION

	PAGE
I. EARLY HISTORY OF THE FRENCH LANGUAGE, §§ 1-21 .	1
II. OUTLINES OF OLD FRENCH ACCIDENCE, §§ 22-60 .	11

SPECIMENS

NINTH CENTURY

1. SERMENTS DE STRASBOURG	23
2. CANTILÈNE (SÉQUENCE) DE SAINTE EULALIE	25

ELEVENTH CENTURY

3. VIE DE SAINT ALEXIS	28
4. LA CHANSON DE ROLAND (lines 2259-2396)	32

TWELFTH CENTURY

5. WACE: ROMAN DE ROU (lines 8035-8102)	42
6. CONON DE BÉTHUNE: MOUT ME SEMONT AMORS QUE JE M'ENVOISE	46
7. RICHARD CŒUR DE LION: JA NUS OM PRIS NE DIRA SA RAISON	48
8. ÉVANGILE AUX FEMMES	50

THIRTEENTH CENTURY

	PAGE
9. LE ROMAN DE RENARD. EXTRACT	54
10. VILLEHARDOUIN. EXTRACTS	60
11. RUTEBEUF: LA POVRETÉ RUTEBEUF	64
LI DIZ DES BEGUINES	66
12. LES RÉCITS D'UN MÉNESTREL DE REIMS. EXTRACT .	68
13. CHANSON: LE SAMEDI AL SOIR FAUT LA SEMAINE .	70

FOURTEENTH CENTURY

14. JOINVILLE. EXTRACTS	72
15. MACHAULT: ONQUES MES CUERS NE SENTI	76
16. FROISSART. EXTRACTS, PROSE AND VERSE	78
17. DESCHAMPS: JE TREUVE QU'ENTRE LES SOURIS	86
PAR LONG CONSEIL SANS EXCECUCION	88

FIFTEENTH CENTURY

18. CHRISTINE DE PISAN: SEULETE SUI ET SEULETE VUEIL ESTRE	88
19. CHARLES D'ORLÉANS: EN REGARDANT VERS LE PAYS DE FRANCE	90
LE TEMPS A LAISSÉ SON MAN- TEAU	92
20. VILLON: LA BALLADE DES PENDUS	94
BALLADE DES DAMES DU TEMPS JADIS	96
BALLADE DES PROVERBES	98
21. COMMINES. EXTRACTS	102

APPENDIX

NOTES AND ENGLISH VERSIONS	106
--------------------------------------	-----

PRIMER OF OLD FRENCH

INTRODUCTION

I. EARLY HISTORY OF THE FRENCH LANGUAGE

1. French is a member of the Romance family of languages. This term includes all those tongues that descend from the spoken Latin, *sermo plebeius*, Romance as opposed to the Classical Latin, *sermo eruditus*, which at a very early period was restricted as to its use to orators, poets and the highly educated. The Romance languages still written and spoken include : Sardinian, Italian, Roumanian, Ladin or Romansch (Canton des Grisons), Spanish, Portuguese, Catalan, Provençal.

2. Of the actual form and grammatical construction of the various Celtic dialects spoken in the birth-place of Old French—Gaul—we have scarcely any trace. A few hundred words have been preserved in quotations by ancient writers and as many more in inscriptions and place-names. The term Gaul itself is little more than a geographical expression. According to the testimony of Caesar and Strabo the Gauls were split up into some two hundred tribes each speaking their own dialect ; these dialects, however, may be reduced to eight or ten distinct groups. As early as 121–118 B.C.

(M 936)

1

B

the maritime portion bordering on the Mediterranean had become a Roman province (*Provincia Romana*), the name of which survives in the term Provence still designating a portion of it, just as Romania (*Roumania*), Trajan's province of Dacia, survives in the East. The country however was not finally subjected to Roman influence until its conquest by Caesar 58-51 B.C.

3. From this time the continual influx of Roman soldiers, colonists and officials tended more and more to establish their own spoken tongue as the current language of the country at the expense of Celtic, and we may date the final triumph of Popular Latin¹ at about the fourth century of our era.

From this Popular Latin arose various dialects, the points of difference of which may be ascribed to the various influences linguistic, geographical and chronological brought to bear upon them. These differences

¹Certain points of divergence between the accidence and syntax of Classical Latin and Popular Latin are mentioned in §§ 24 ff.; the following differences of vocabulary and phonetics may also be noticed:

(1) Vocabulary, which largely differed on account of the use of different words, suffixes and prefixes, or of substitution of diminutives for original classical Latin forms:

<i>Classical Latin</i>	<i>Popular Latin</i>	<i>French</i>
aes	aeramen	airain
avus	aviolus	aiel
equus	caballus	cheval
hebdomas	septimana	semaine
posse	potere	pouvoir
pulcher	bellus	beau
sol	soliculum	soleil
triginta	trinta	trente
velle	vollere	vouloir

(2) The pronunciation and accentuation of words changed as the language became Gallo-Roman, thus:

h was in most cases lost: *herbam* assumed a form *erbam*, *erbe*. *m* final passed out of use except in monosyllables: *colapum*, *colpu*, *coup*; *avunculum*, *avuncu*, *oncle*. Nasals dropped before *s*: *consuetudinem*, *costumem*, *coutume*. Hiatus was resolved: *quietum*, *keto*, *coi*; *mortuum*, *morto*, *mort*.

however are confined more to the vocabulary than to the syntax. In the main they all represent a purely natural evolution of the popular tongue. In the later Latin writers, Hirtius, etc., and in the works of the early Christian Fathers, especially Tertullian, we find traces of plebeian latinity.

4. The colloquial language, spoken but not written, must be distinguished carefully from the Low Latin, by which term is to be understood the literary Latin written by persons of imperfect education in post-classical times. Low Latin. It is true, beneath the grammatical errors of all kinds and the non-classical vocabulary, we trace the influence of the spoken tongue, yet this Low Latin cannot be considered a factor in the development of the French language.

To the two influences, military and political, which account for the spread of the new tongue, we must add yet a third, and perhaps the most important of all, religion.

5. The introduction of Christianity, which recruited its adherents from the lowest classes of the people and the apostles of which were most often of humble origin themselves, tended not only to Spread of Christianity. spread the knowledge of Latin but to give weight and importance to its popular form.

6. A disturbing element in the natural development of the language is the Germanic invasion of France in the fourth and fifth centuries. The principal Germanic invasion. tribe of the invaders was the Franks from the banks of the Saale, who gave subsequently their name to the conquered territory. Our knowledge of their language at the time of the invasion is slight, it is confined in fact to a few words, latinised in form, in the "Lex Salica" (before 500 A.D.). The invaders ended by adopting the language of the conquered, but not without

introducing important modifications in pronunciation and a large number of Teutonic, though for the most part latinised, words. The latter consist principally of warlike terms, names of animals, implements, plants, utensils, with fresh designations for the new social and political order of things, which arose as the Roman culture rapidly disappeared. To these we may add a large number of names of places and persons. Many of them have now become obsolete but are to be found in current use as late as the fifteenth century. Such are :

7. alleu	<	allod.
braut (cf. brandir)		braut (Eng. brand, sword).
canif		knif (Eng. knife).
écrevisse		krebiz (German Krebs)
étrier (estriou)		streupo.
fauteuil		faldastol.
garde		warda.
guerre		werra (Eng. war).
harangue		hring (Eng. ring, assembly).
heaume		helm.
herberge		hariberga (camp).
houx		huls (Eng. holly).
loge		laubja (German Laube).
maréchal		marahskalk.
mousse		mosa (Eng. moss).
ordel (ordalie)		urdail (German Urteil).
Allemand		Alaman.
Bernard.		Berinhard.
Gautier		Walthari.
Louis		Ludwig.
Renard.		Reginhard.

8. We have now arrived at the period when the term Gallo-Roman is often applied to the language. The Celtic tongue has disappeared, the language of the Teutonic or Frankish conquerors has yielded to the influence of that of the conquered, and we

begin to deal with a new tongue called by its contemporaries the *Lingua romana*. Though still without any record as a literary language its power and importance may be gathered from contemporary writers. In 660 A.D. Saint Mummolinus was elected bishop of Noyon, "quia praevalebat non tantum in Teutonica sed etiam in lingua romana;" and Girard, abbot of Sauve-Majeure, has no warmer praise for his superior Saint Adalhard, abbot of Corbie, than: "qui si vulgari, id est romana lingua loqueretur omnium aliarum putaretur inscius, si vero Teutonica enitebat perfectius, si Latina in nulla omnino absolutius." At the Council of Tours in 812 it was explicitly recommended that priests should use the current language, *lingua romana*, in their addresses to their congregations.

9. Of this period however we have no literary remains. For the vocabulary we have the Reichenau Glossary of the eighth century, which is intended to facilitate the reading of the Latin Bible, providing the current equivalent or an explanatory paraphrase of the more difficult words or expressions, at the same time giving a Latin form to the Romanic word. Thus, though the Germanic invasion destroyed the Gallo-Roman civilisation, it had not the same effect upon the development of the language, as the new terms introduced invariably passed through the process of latinisation before gaining admittance into the popular tongue. Local differences both of pronunciation and vocabulary must have existed at a very early period, but we have no means of ascertaining them before the ninth century.

10. The earliest extant specimen of the language which has come down to us is the *Serments de Strasbourg* (oaths taken at Strassburg between Charles the Bald and Louis the German in 842). Old French.
These have been preserved for us by the historian

Nithard (790–858), see p. 23. The two princes swore an alliance against Lothaire before their respective armies, Louis in *lingua romana*, Charles in *lingua tudesca*. The dialect used is that of the north of France known as the *Langue d'oïl*.

11. The line of demarcation between the two dialects, or rather groups of dialects distinguished by the words employed to denote an affirmation, is roughly a line drawn from La Rochelle to Grenoble. North of this line we have the *Langue d'oïl*, comprising as its principal dialects the Bourguignon, the Franc-comtois, the Lorrain, the Champenois, the Picard, the Norman, the Wallon, the Poitevin, the Angevin, and that which was destined to become the prevailing language of the country, the Francien or Français.

12. The *langue d'oc* comprised as its principal subdivisions the Provençal, the Languedocien, the Gascon, and the Limousin

13. All the above dialects were written as well as spoken languages; and, though for political reasons the Francien succeeded in dethroning the rest, it was itself subject to the action of other dialects.

In 987 the usurpation of Hugues Capet fixed the seat of government, or rather the head of the feudal system, at Paris. As long as this system lasted, the *langue d'oc* and the *langue d'oïl* flourished, together with their dialects; but with the increase of the royal power, the influence of the court made itself felt in establishing the language of the Île de France as the fashionable and elegant form of speech. Paris too, with its great University, became the intellectual centre of the country and further aided in the triumph of the central dialect. It was not however till the fifteenth century that the other dialects were reduced to the level of patois.

14. In the case of Provençal a remarkable movement to revivify the language began about the middle of the last century. Jasmin, Roumanille and Mistral, amongst others, have produced work of high Provençal literary excellence, and their efforts have effected a real renaissance of the *langue d'oc*.

15. During the period from the accession of Hugues Capet to the thirteenth century the French language obtained a remarkable position throughout the whole of the civilised world. Brought to England by the Normans, to Greece and the East by the Crusaders, to Italy by the wars of Charles VIII., it became for literary purposes a universal language. Mandeville and Gower in England, Marco Polo and Brunetto Latini in Italy, used it as being the language most widely understood; yet it is remarkable that no Dante or Luther arose to crystallise the language and serve as a model for all future writers.

16. For this reason provincial writers, though using the common literary language, abound in words and expressions borrowed from their local dialect. We find Conon de Béthune complaining that his provincial pronunciation was laughed at in Paris, about the year 1182 (see p. 46).

In many small towns and villages existed and still exists a number of Romanic forms which underwent changes, contraction, suppression or addition of letters and the like, similar to those undergone by the earlier Latin. This is the origin of patois, which are largely the débris of the older language. Though few have had any extensive literary development, their practical use is remarkable. By means of their patois the Pyrenean peasants still communicate with the Spaniards and the French-speaking Swiss and the Savoyards with the Italian-speaking Piedmontese.

17. The literature of Old French with which we are dealing may be divided roughly into three periods:

Literature.

(1) From the earliest written records to about 1060.

(2) From 1060 to 1270, date of the death of Saint Louis.

(3) From 1270 to the end of the Hundred Years' War, 1453.

18. The earliest monuments, viz. the *Oaths of Strassburg* and the works of a more or less religious char-

1st period
to 1060.

acter generally devoted to celebrating the martyrdom of a saint, have little claim to any literary excellence, though they are of immense value from a philological point of view. Such are the *Cantilène of Saint Eulalia* (p. 25); the Auvergnat poem *sur la Passion*; the lives of *Saint Léger* and, with greater literary claims, of *Saint Alexis* (p. 28).

19. This is the most brilliant and fertile period of medi-

2nd period
1060 to 1270.

eval literature, distinguished especially by its national epic poetry. We witness the birth and rapid development of didactic and scientific literature. To this period belong: the *Song of Roland* (p. 32); the Arthurian cycle; religious legends centring round the Holy Graal; legends of antiquity, the *Roman de Troie*, of *Énéas*, and of *Thèbes*.

To these may be added the Greek and Byzantine romances, of which the most celebrated are: *Apollonius de Tyane*; *Cligès*, by Chrétien de Troyes; *Aucassin et Nicolette*; *Flor et Blanchefleur*; *Guillaume de Dôle* and the *Roman de la Violette*.

In addition to these poems, more or less didactic, we must mention the numerous *fableaux*, the object of which was simply to amuse, though for us they are especially valuable, as they reflect the popular manners and customs of the age.

Amongst poems of this class we may include those of a satirical nature : *Le Roman de Renard* (p. 54) ; the *Lai de la Béguine* and others by Rutebeuf (p. 64) ; and the *Évangile aux Femmes* (p. 50), with its many varieties.

From very early times the kings and nobles encouraged the chronicling of their own exploits and of those of their families, though the zeal and imagination of the writer most often outran his knowledge and love of accuracy.

To this custom we are indebted for the *Brut* and the *Roman de Rou* (p. 42) of Wace ; the *Histoire des Ducs de Normandie*, by Benoît.

Richard Cœur de Lion composed a ballad in the fashion of the day, when languishing in captivity (p. 48).

The third Crusade was recorded by Ambroise and the fourth by Villehardouin (p. 60) ; *De Clari* ; and by Henri de Valenciennes.

But the greater part of the prose literature of this period is of a moral or religious character.

20. This period is marked by the decadence of the imaginative literature. Narrative poetry abounds, though it has lost something of its former vivacity. History continues to be written in verse, but ^{3rd period,} 1270 to 1453. the prose chronicles excel in number and in value. The *Récits d'un Ménestrel de Reims* (p. 68) ; the *Mémoires de Joinville* (p. 72) ; the *Chroniques de Saint-Denis* prepare us for the chef d'œuvre of French historical prose, the *Chroniques de Froissart* (p. 78).

Towards the end of the period writers of lyric verse contribute gems that will long sparkle amidst the jewels of French poetry. It is only necessary to refer the reader to the specimens of Machault (p. 76) ; Deschamps (p. 86) ; Christine de Pisan (p. 88) ; Charles d'Orléans (p. 90) ; and of Villon (p. 94) to demonstrate the rise of a more personal form of poetry. See also p. 70.

During the thirteenth century a taste for science and

exact knowledge arises, and to this we owe the *Trésor* of Brunetto Latini, and the *Bible Historiale* of Guyard des Moulins. This taste for science is curiously illustrated in the second part (about 1275) of the *Roman de la Rose* by Jean de Meung, which, though keeping the same character and the same form as the first part, by Guillaume de Lorris, is a sort of moral and scientific encyclopedia, a strange medley of truth, gross errors and weird legends.

21. It remains to notice the rapid development of the drama during the latter portion of the period. Originating in the bosom of the Church under the title of *Mystère*, i.e. dramatic performance, a form of rimed dialogue on some sacred incident, the drama was destined soon to assume an independent existence. And not only the serious drama but the comic stage had its origin in the sanctuary itself, thanks to the influence of popular tradition.

Dancing even was not excluded, and among other curious documents of the time we find a statute of the diocese of Besançon authorising a dance at Easter "exécutée dans le préau ou même dans la nef si le temps est pluvieux."

The first step in the separation of Church and Stage was the formation of "confréries" such as "La Basoche," "Les Enfants sans Souci" for the performance of farces, soties, moralités. From these to comedy was but a step. When the populace ceased to weep at the *mystère*, it was necessary to make them laugh, so the *mystère* gave place to comedy of the broadest kind.

II. OUTLINES OF OLD FRENCH ACCIDENCE

22. As we have already pointed out, the history of Old French is largely a history of dialects, and it would be impossible in a brief space to give an account of all the varieties of inflexions used by ancient writers. In the following pages will be found the principal forms of inflexions of the dialects comprised in the Langue d'oïl. In accounting for slight variations it must be remembered that Old French was written phonetically and that such variations are due largely to local differences of pronunciation. Grammar.

23. The following are dealt with :

1. Inflected words : Verb, Noun, Pronoun, Adjective, Article, Numerals.

2. Uninflected words : Adverbs, Prepositions, Conjunctions.

I. INFLECTED WORDS

Verbs

24. With regard to voice the principal modifications are :

(a) The suppression of the deponent form, which does not appear to have been used in Popular Latin. Modification in
1. Voice.

(b) The adoption of an analytic form for the passive, restricted in the case of Classical Latin to the perfect tenses.

25. Suppression of the supine and gerunds. In the case of the gerund the termination *-ant* of the present participle, and its own ending, being identical in ^vO.F. for the first conjugation, this 2. Mood. *-ant* was extended at a very early date to the other conjugations.

26. Past tenses, with the exception of the imperfect and preterite, are formed analytically by the use of the auxiliaries *avoir* and *être*.
3. Tense.

The future tense is also formed analytically with *avoir* suffixed to the infinitive of the verb :

aimer-ai (*AMARE HABEO*), *aimerai*.
courre, an older form of *courir*, **courr-ai**, *courrai*.

Je dire vos ai is equivalent in O.F. to *je vous dirai*. This construction was not altogether unknown in Classical Latin: *habeo scribere* (Cic. *ad Att.* ii. 22) is an early instance of a similar analytic future.

The conditional was formed by the addition of the imperfect to the infinitive: **aimer-(av)ais**, *aimerais*.

Some old texts show traces of a Latin pluperfect, with the meaning of the past tense; cf. **voldrent la veintre li Deo inimi** (*Eulalie* 3), **voldrent** is for *voluerant*.

27. PARADIGM OF O.F. CONJUGATIONS

FIRST CONJUGATION IN *ER*

Infinitive **chanter**. Present participle **chantant**. Past participle **chantet** (é). Fem. **chantede** (ée).
 Indic. Pres. **chant**, **chantes**, **chantet** (ed, e); **chantoms** (omes, ons, om, on), **chantez** (eiz, oiz), **chantent**.
 Imperf. **chantoe** (oie), **chantoes** (oies), **chantot** (oet, oit); **chantiens** (ions), **chantiiez** (ieiz, ioiz), **chantoent**.
 Preterite **chantai**, **chantas**, **chantat** (ad, a); **chantasmes** (ames), **chantastes** (ates), **chanterent**.
 Subj. Pres. **chant**, **chanz** (ts), **chant** (et, ed, e); **chantons** (iens, ions), **chanteiz** (oiz, ez, iez), **chantent**.
 Imperf. **chantasse** (aïsse), **chantasses**, **chantast** (at); **chantissons** (iens, ions), **chantisseiz** (assiez), **chantassent** (issent).
 Imperative **chante**; **chantons**, **chantez**.
 Future **chanterai**, **chanteras**, **chanterat** (ad, a); **chanterons** (omes, ons, om, on), **chanterez** (eiz, oiz), **chanteront**.
 Conditional **chantereie** (oie), **chantereies** (oies), **chantereit** (oit); **chanteriens** (ions), **chanteriiez** (iez, ioiz), **chantereient** (oient).

28. SECOND CONJUGATION IN *IR*. **Fenir** (*finir*)

Infinitive **fenir**. Present participle **fenissant**. Past participle **feniz**.

Indic. Pres. **fenis, fenis, fenist ; fenissons, fenissez, fenissent**.

Imperf. **fenisseie (oie), fenisseies (oies), fenisseiet (eit) ; fenissiens (ions), fenissiez (eiz), fenisseient (oient)**.

Preterite **feni (s), fenist (is), fenit ; fenimes, fenistes (ites), fenirent**.

Subj. Pres. **fenisse, fenisses, fenist ; fenissons (iens, ions), fenissez (iez), fenissent**.

Imperative **fenis ; fenissons, fenissez**.

29. These two are properly speaking the only regular conjugations. Verbs in *OIR* and *RE* in the infinitive are best classified according to the form of the preterite: weak (in *i* or *ui*) or strong.

30. The weak preterites in *i* were the same as for the second conjugation. Those in *ui* were conjugated as follows :

Singular ui, us, ut ; Plural umes, ustes, urent.

31. All the strong preterites had weak forms for the second person singular, and first and second plural: **ars, arsis, arst ; arsimes, arsites, arstrent**.

32. **Aveir**

Infinitive **aveir**. Present participle **avant (ayant)**. Past participle **eut**.

Indic. Pres. **ai, as, at ; avons, avez, ont**.

Imperf. **aveie, etc. ; aviens, etc.**

Preterite **oi, eus, ot ; oumes (eusmes), oustes, ourent (orent)**.

Subj. Pres. **aie, etc.**

Imperf. **eusse, etc.**

Imperative **aies** (borrowed from the Pres. Subj.).

Future **avrai, etc.**

Conditional **avreie, etc.**

33. **Estre**

Infinitive **estre**. Present participle **estant**. Past participle **estet**.

Indic. Pres. **sui, ies (es), est ; soms (somes), estes, sont**.

Imperf. (i.) *esteie*, etc. (ii.) *ere* (*era*, *iere*), etc.

Preterite *fui*, *fus*, *fut*, etc.

Subj. Pres. *seie*, etc.

Imperf. *fusse*, etc.

Imperative *seies* (borrowed from the Pres. Subj.).

Future (i.) *ier*, *iers*, *iert*; *iermes*, *iertes*, *ierent*. (ii.) *estrai*, etc.

(iii.) *serai*, *seras*, etc. (a form still unexplained).

Conditional *sereie*, etc.

Nouns

34. As neuter nouns were merged in masculines and feminines, we have only two genders to consider :

Masculine. Nouns ending in *s* in the nominative singular in Latin and others, some ending in *e*, in O.F. were thus declined :

	<i>Singular.</i>	<i>Plural.</i>	<i>Singular.</i>	<i>Plural.</i>
<i>Nom.</i>	murs	mur	cors	cors
<i>Acc.</i>	mur	murs	cors	cors
<i>Nom.</i>	pedre(s)	pedre	lion(s)	lion
<i>Acc.</i>	pedre	pedres	lion	lions

Orthographical modifications were caused by the addition of *s* :

<i>Nom.</i>	bues	buef	cers	cerf
<i>Acc.</i>	buef	bues	cerf	cers

35.

Imparisyllabic Nouns

<i>Nom.</i>	pastre	pasteur	om(s)	ome
<i>Acc.</i>	pasteur	pasteurs	ome	omes

So too : *ber*, *baron* ; *lerre*, *larron* ; *prestre*, *preveire* ; *sire*, *seigneur*.

36. Feminine nouns had only one form for the **Feminine** singular and one for the plural.

<i>Nom.</i>	corone	corones	fleur	flours
<i>Acc.</i>	file	filles	main	mains

37. *Sœur* had however separate forms. •

<i>Nom.</i>	suer	serours
<i>Acc.</i>	serour	serours

As well as a few nouns to which the suffix *ain* was added :

<i>Nom.</i>	none	nonains
<i>Acc.</i>	nonain	nonains

And some proper names (see No. 9) :

<i>Nom.</i>	Berte	<i>Acc.</i>	Bertain
<i>Nom.</i>	Pinte	<i>Acc.</i>	Pintain

38.

Pronouns

PERSONALS

	<i>Singular.</i>	<i>Plural.</i>
1st Pers.	{ <i>Nom.</i> jo, jø <i>Acc.</i> mei, moi, me	nus, nos nus, nos
2nd Pers.	{ <i>Nom.</i> tu <i>Acc.</i> tei, toi, te	vus, vos vus, vos
3rd Pers.	{ <i>Nom.</i> il <i>Acc.</i> lui, lo, le <i>Dat.</i> lui, li	il els, eus, les lor, leur leur
Masc.		
Fem.	{ <i>Nom.</i> ele <i>Acc.</i> li, la <i>Dat.</i> li	eles' eles, les lor, leur.

REFLEXIVES : sei, soi, se. sei, soi, se.

39.

POSSESSIVE PRONOUNS

	<i>Singular.</i>		<i>Plural.</i>	
	<i>Tonic.</i>	<i>Atonic.</i>	<i>Tonic.</i>	<i>Atonic.</i>
1st Pers.	{ <i>Nom.</i> miens <i>Acc.</i> mien	mes mon	mien miens	mi mes
Masc.				
Fem.	{ <i>Nom.</i> mei <i>Acc.</i> meie	ma ma	} meies	mes
2nd Pers.	{ <i>Nom.</i> tuens, tiens <i>Acc.</i> tuen, tien	tes ton	tuen, tien	ti tes
Masc.				
Fem.	{ <i>Nom. &</i> <i>Acc.</i> } toue	ta	toues	tes
3rd Pers.	{ <i>Nom.</i> <i>Acc.</i> } suens, siens suen, sien	ses ses	suen, sien soues	si ses
1st Pers.	{ <i>Nom.</i> <i>Acc.</i> } nostre nostre	nostre nostre	nostre nostres	nostre noz
Masc.				
Fem.	{ <i>Nom. &</i> <i>Acc.</i> } nostre nostre	nostre nostre	nostres nostres	noz noz

The second person for more than one possessor is similarly declined : *vostre*, etc.

The third person *lour* or *lor* is invariable until the thirteenth century. In the fourteenth century we find a plural *lours*.

40. Old French adopted as demonstrative pronouns the **Demonstratives.** colloquial form, combining *hoc*, *iste*, *ille* with the particle *ecce*. This combination is found in Classical Latin in Plautus and Terence.

Ecce hoc became *iço* > *ço* > *ce* (neuter).

Ecce iste became **icist** and was thus declined :

MASCULINE		
<i>Singular.</i>		<i>Plural.</i>
<i>Nom.</i>	(i)cist	(i)cist
<i>Acc.</i>	(i)cest	(i)cez
<i>Dat.</i>	(i)cestui	
FEMININE		
<i>Nom.</i>	(i)ceste	} (i)cez
<i>Acc.</i>	(i)ceste	
<i>Dat.</i>	(i)cesti	
NEUTER		
	(i)cest	

41. *Ecce ille* became (i)cil :

MASCULINE		
<i>Nom.</i>	(i)cil	(i)cil
<i>Acc.</i>	(i)celui, icel	(i)cels
<i>Dat.</i>	(i)celui	
FEMININE		
<i>Nom.</i>	(i)cele } (i)celle	{ (i)celle
<i>Dat.</i>	(i)celei	

42. In the masculine and feminine, relatives and interrogatives were invariable :

Relative and Interrogative Pronouns.	<i>Singular and Plural.</i>		NEUTER
	<i>Nom.</i>	qui	quoi, qué
	<i>Acc.</i>	cui (que)	
	<i>Dat.</i>	cui	

The interrogative adjective *quels* was declined like *forz*, § 44.

43.

INDEFINITES

alcuns (aucuns), adjective and pronoun	<i>aucun, quelque; quel- qu'un</i>
alquans (auquant)	<i>quelques-uns</i>
altre , obj. altrui (autrui)	<i>autre</i>
chascuns , adjective and pronoun	<i>chaque, chacun</i>
el (Pop. Lat. <i>alu</i> = <i>aliud</i>)	<i>autre</i>
mainz (meint , maint)	<i>maint</i>
me(d)esmes (<i>metepsimus</i>)	<i>même</i>
nesuns , adjective and pronoun	<i>pas un, aucun, per- sonne</i>
nuls , obj. nului , adjective and pronoun	<i>quelque, quelqu'un, nul</i>
on (<i>homo</i>), nom. sing. only	<i>on</i>
plusours , pluisours , pluisior	<i>plusieurs, la plupart</i>
rien (<i>rem</i>) with affirmative sense and early associated with ne	<i>chose</i>
tel , obj. telui	<i>tel, certain</i>
tut , nom. plural tuit , obj. toz	<i>tout</i>
uns	<i>un</i>

Adjectives

44. The declension of adjectives in Old French has the same history as that of the substantive. The Latin declension of adjectives was reduced to two forms of the type *bonus, fortis*, which were thus declined:

	SINGULAR		PLURAL	
	<i>Masculine.</i>	<i>Feminine.</i>	<i>Masculine.</i>	<i>Feminine.</i>
(i.) <i>Nom.</i>	bons	bone	bon	bones
<i>Acc.</i>	bon	bone	bons	bones
<i>Nom.</i>	povre	povre	povre	povres
<i>Acc.</i>	povre	povre	povres	povres
(ii.) <i>Nom.</i>	forz	fort	fort	forz
<i>Acc.</i>	fort	fort	forz	forz

With regard to class (ii.) it must be mentioned that a vast number of Latin adjectives in *is, ens, etc.*, had already been assimilated in Popular Latin to the declension in *us*; thus: *communis, dolens, follis* gave **communus, dolentus, follus**.

45. Some few adjectives preserved the Latin forms, many in the comparative, fewer in the superlative, and of the latter several had lost already much of their original force.

Comparative
and
Superlative.

We find amongst others the following "regular" forms :

<i>Comparative</i>	<i>Superlative</i>
halzour (altiozem)	altismes (altissimus)
gensour (gentiozem)	
graindre (grandior)	grandismes

And the following "irregular" :

joindre (Pop. Lat. jonior)	
maire	maismes
مندره, moindre	
mieldre	meillour
pire	pesmes
	pruismes (proximus)

Analytic comparatives were formed with plus, superlatives with **asez** (= *très*), **par** (Latin *per*), **tres**, etc.

Comparatives in *-our* are already in the oblique case : those in *-re* are declined like **pastre** (§ 35).

The Articles

46. Latin had no article and Old French derives the definite article from a weakened form of the demonstrative *ille* in Popular Latin, *elli*.

MASCULINE			
	<i>Singular.</i>		<i>Plural.</i>
<i>Nom.</i>	li		li
<i>Acc.</i>	lo, le		les
FEMININE			
<i>Nom.</i>	} la		les
<i>Acc.</i>			

Li Algalifes sist sur un cheval sor (ROLAND).

Le Calife montait un cheval roux.

The article is contracted in combination with **a**, **de**, **en** :

a le gave **al > au**. (Alexis, St. 1.)

a les „ **als > as > aux**, under the influence of other ter-

minations such as **chevaux**. The letters *aus* were often written *a∞*, this sign was mistaken for an *x*, and *aus* became in course of time *aur*. See p. 52.

de le gave **del** > **deu**, **dou**.

de les „ **dels** > **des**.

en le „ **enl**. Later: **el**, **eu**, **ou**.

en les „ **enls** > **els** > **es**.

The vowels of **lo**, **le**; **la** are always elided before a vowel.
Li may be elided in the singular, never in the plural.

47. INDEFINITE

	SINGULAR		PLURAL	
	<i>Masculine.</i>	<i>Feminine.</i>	<i>Masculine.</i>	<i>Feminine.</i>
<i>Nom.</i>	uns	une	un	unes
<i>Acc.</i>	un	une	uns	unes

C'est uns mauvais homs (FROISSART).

En unes manieres de herberges (JOINVILLE).

Dans des sortes d'abris.

In Middle French **un** was often written **ung** :

Il avoit esté ung grant temps heretiques (FROISSART).

Numerals

48. The cardinals **uns**, **dui** (**doi**), **trei** (**troi**) were inflected in Old French, **uns** like **bons**, see § 44 ; the others thus :

	<i>Masculine.</i>		<i>Feminine.</i>	
<i>Nom.</i>	dui , doi	trei , troi	dous	trois
<i>Acc.</i>	dous	treis , trois	dous	treis

A compound form of *ambo* and *duo* existed in *andui* for Popular Latin *ambi dui* :

	<i>Masculine.</i>		<i>Feminine.</i>	
<i>Nom.</i>	andui (ambesdui)		an(s)dous	
<i>Acc.</i>	an(s)dous (ambesdous)		ambe(s)dous	

The simple form was :

<i>Nom.</i>	am	ambes
<i>Acc.</i>	ams	ambes

Vint and **cent** were inflected like the plural of **grant**.
Mil as well as **mile** could be used in the plural.

Ordinals, **li premiers**, **la premiere**, etc., follow the declension of **bons**.

2. UNINFLECTED WORDS

49. With regard to adverbs, conjunctions, and prepositions, there is but little difficulty so soon as the student has accustomed himself to the differences in spelling that meet him on every side.

50. We may notice the extension of a construction **Adverbs**, existing in Classical Latin, namely, the adverbial phrase with *mens* in the ablative case :

(Popular) Latin	Old French	Modern French
altera mente	aultrement	autrement
bella mente	belement	bellement
quomodo mente	coment	comment
secura mente	seurement	surement

51. Adverbs derived from adjectives of class (ii.) show no feminine inflexion and may assimilate the final of the adjective :

forment	<i>fortement</i>
gentilment	<i>gentiment</i>
granment	<i>grandement</i>
prudentment	<i>prudemment</i>

52. Many Latin adverbs are preserved, possibly with a change due to some intermediate form :

anteis	ainz	<i>avant</i>
bene	ben (bien)	<i>bien</i>
certo (certas)	certes	<i>certes</i>
ibi (ivi)	i (iu), y	<i>y</i>
longe(s)	loinz	<i>loin</i>
magis	mais	<i>plus, encore</i>
male	mal	<i>mal</i>
melius	mieus	<i>mieux</i>
ubi (obe, ove)	o (ou)	<i>où</i>
voluntariis	volentiers	<i>volontiers</i>

To many adverbs of this class an unoriginal *s* has been added, perhaps by analogy with Latin adverbs naturally ending in *s*, e.g. *magis* (*mais*), *minus* (*moins*), *foris* (*hors*), *trans* (*très*). Such are :

avanz (*auparavant*), **omque**, **oncques** (*jamais*), **ores** (*hac hora, maintenant*), **sempres** (*toujours*).

53. A large number of Old French adverbs are now obsolete :

<i>(Popular) Latin</i>	<i>Old French</i>	<i>Modern French</i>
ad dentes	adenz	<i>face contre terre</i>
antius	ançois, ainçois	<i>plutôt</i>
ecce hac intus	caenz	<i>ici dedans, céans</i>
in pressum	empres	<i>après</i>
illo loco	iluoc	<i>là</i>
jam	ja	<i>déjà, maintenant</i>
mala hora	mar	<i>malheureusement</i>
multum	mout	<i>beaucoup</i>
ne ipsum	neis	<i>ne . . . pas même</i>
(pièce de temps a)	pieça	<i>il y a longtemps</i>
pro hoc	poro	<i>pour cela</i>
totos dies	todis	<i>toujours</i>
vera	voire	<i>vraiment</i>

54. **Ne**, in expressions of doubt, was equivalent to 'and,' 'or' : Ne.

Lasse, ou fuirai, quel sentier ne quel voie ?

Hélas, où fuirai-je, par quel sentier ou par quelle route ?

55. The following conjunctions should be noticed :

ainz, but.

et (e, ed), and.

Conjunctions.

que, used in a more comprehensive sense

than in Modern French, is often equivalent to: que si, de sorte que, vu que.

que . . . ne = sans que.

56. The functions of Old French conjunctions are properly a part of syntax and would require too much space to be treated here. We may mention the following constructions as being now obsolete :

(1) **Si (se)** used as a copulative conjunction :

Prent un fusil, si a le feu alumé.

Il prend un briquet, et alluma le feu.

Cf. *J'ai la tête plus grosse que le poing, et si elle n'est pas enflée.*

MOLIÈRE, *B. G.*

(2) **Si** used to introduce a principal clause after a subordinate clause of time, reason, condition :

Mais se me vieus faire bonté, si me done de ton pain d'or.

Si cependant tu veux me faire du bien, donne-moi de ton pain d'orge.

Et quant noz François les voient, si saillent as armes de toutes parz.

Et quand nos Français les voient, ils courent aux armes de toutes parts.

(3) Co-ordinate interrogative clauses different from modern French :

Ies tu chrestiens ou se crois Mahomet?

Es-tu chrétien ou crois-tu en Mahomet?

Cf. *Mon cœur court-il au change, ou si vous l'y poussez?*

MOLIERE, *Ét.*

57. Notice the following constructions :

Mais li notre estoient ordené en tel maniere qu'on ne pouoit a eus venir se par devant non.

Mais les nôtres étaient disposés de telle sorte qu'on ne pouvait arriver sur eux que par devant.

Et come cil qui n'atendoient se la mort non.

Et comme ceux-ci qui n'attendaient que la mort.

Se par un pont de pierre non.

Sinon par un pont de pierre.

Compare *Lay of the Béguines*, p. 66 : "se bien non," *sinon du bien.*

58. Conjunctions are often contracted with other words :

si le, sil, sel ; si ne, sin ; si les, sis, ses ; si est, si'st, etc.

59. The forms of Old French prepositions have been preserved to a great extent in the modern language, the following amongst others are obsolete :

(Popular) Latin	Old French	Modern French
apud	ab (o)	avec
de super	dessor	au dessus de
in directum	endroit	auprès de, envers
in tornum	entor	autour de
pro	por (pro)	pour
trans	tres	jusqu'à, à travers

60. There were numerous contractions of prepositions with article or pronouns :

As es for en les ; el for en le ; ou for en le, etc.

See § 46.

SPECIMENS

1. *THE OATHS OF STRASSBURG*

Nithard, a contemporary historian and grandson of Charlemagne, wrote down in the language in which they were pronounced, the oaths that Louis the German and Charles the Bald took for their mutual protection against Lothaire their brother, Feb. 14, 842.

Each brother swore in the dialect of his brother's soldiers, Louis in French, Charles in German. The armies in their turn took the oaths in their own language.

A copy of Nithard's Latin chronicle has been preserved in a manuscript of the end of the tenth or the beginning of the eleventh century; and, though the copyist has evidently made certain mistakes in transcription, the history in its present form allows us to ascertain with tolerable exactitude how the original words of this the earliest monument of the French language ran.

AMENDED VERSIONS

Lodhovic quoniam maior natu erat, prior haec deinde se servaturum testatus est :

Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun saluament, d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradre salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid numquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.

Translation : Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles de mon aide et en toute chose, comme on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il m'en fasse autant, et je ne

prendrai jamais avec Lothaire aucun arrangement, qui, par ma volonté, soit au détriment de mon dit frère Charles.

Latin version : Per Dei amorem et per christiani populi et nostram communem salutem, ab hac die, quantum Deus nosse ac posse mihi dat, servabo hunc meum fratrem Carolum, et in ope mea et in quacumque re, ut quilibet fratrem suum servare jure debet, dummodo mecum idem agat, et cum Clotario nullam unquam pactionem faciam quae mea voluntate huic meo fratri Carolo damno sit.

Quod cum Lodhuvic explesset, Karolus teudisca lingua sic haec eadem verba testatus est :

In Godes minna ind in thes christianes folches ind unser bedhero gehaltnissi, fon thesemo dage frammordes, so fram so mir Got gewizci indi mahd furgibit, so haldih thesan minan brudher, soso man mit rehto sinan brudher scal, in thiu thaz er mig so sama duo, indi mit Ludheren in nohheiniu thing ne gegango, the minan willon imo ce scadhen werdhen.

Sacramentum autem quod utrorumque populus quique propria lingua testatus est, Romana lingua sic se habet :

Si Lodhuvigs sacrament, que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de sue part lo suon franit, si io returnar non l'int pois, ne io ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla aiudha contra Lodhuwig nun lui ier.

Translation : Si Louis tient le serment qu'il a juré à son frère Charles et que Charles mon seigneur, de son côté, viole le sien, au cas où je ne l'en pourrais détourner, ni moi ni nul que j'en pourrais détourner, je ne lui prêterai aucun appui contre Louis.

Latin version : Si Clotavigus sacramentum quod fratri suo juravit observat, et Carolus dominus meus pro parte sua suum frangit, si eum non avertere possum, nec ego nec ullus quem ego avertere possim, ullam opem adversus Clotavigum ei feram.

Teudisca autem lingua :

Oba Karl then eid, then er sinemo brudher Ludhu-

wige gesuor, geleistit, indi Ludhuwig min herro then er imo gesuor forbriehchit, ob ih inan es irwenden ne mag, noh ih noh thero nohhein, then ih es irwenden mag, widhar Karle imo ce follusti ne wirdhit.

2. SAINTE EULALIE

The *Prose, Sequence*, or "*Cantilène*" de *Saint^e Eulalie* dates from the end of the ninth century, and was written, possibly, in the abbey of Saint-Amand in Picardy by an unknown author. The poem may have been founded on Latin versions of the martyrdoms of S. Eulalia of Merida and of S. Eulalia of Barcelona.

The present version was probably copied about the middle of the tenth century. A copy of the MS. with its omissions and contractions is given below, followed by a restored version and a translation into modern French.

Buona pulcella fut eulalia.	Bel auret corps bellezour anima
Uoldrent laueintre li dō Inimi.	Uoldrent lafaire diaule seruir
Elle nont eskoltet les mals conselliers.	Quelle dō, ranciet chi maent sus [en ciel
Ne por or, ned argent, neparamenz.	Por manatce regiel nepreicement
Ni ule cose non la pouret omq, pleier.	La polle sempre ñ amast lo dō menest
E poro fut p̄sentede maximiier.	Chi rex eret acels dis soure pagiens
Illi en ortet dont lei nonq, chielt.	Qued elle fuiet lo nom x̄jiiien
Ellent adunet lo suon element.	Melz sostendreiet les empedement
Quelle pdesse sa uirginitet.	Poros furet morte a grant honestet
Enz enl fou lo getterent com arde tost.	Elle colpes ñ auret poro nos coi
A czo nos uoldret con creidre li rex pagiens :	Ad une spede li rouer tolirl
La domnizelle cellekose ñ contredist.	Uolt lo seule lazsier si ruouet kris
Infigure de colomb uolat aciel.	Tuit oram quepornos degnet prei
Qued auisset denos x̄fs mercit.	Post la mort & alui nos laist uenir
Par souue clementia.	

CORRECTED VERSION

- Buona pulcella fut Eulalia,
 Bel avret corps, bellezour anima.
 Voldrent la veintre li Deo inini,
 Voldrent la faire diaule servir.
5. El non eskoltet les mals conseilliers
 Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel.
 Ne por or ned argent ne paramenz
 Por manatce regiel ne preiement.
 Niule cose non la pouret omque pleier
10. La polle sempre non amast lo Deo menestier.
 E poro fut presentede Maximiiien
 Chi rex eret a cels dis soure pagiens.
 El li enortet, dont lei nonque chieilt
 Qued elle fuiet lo nom christiiien.
15. Ell' ent adunet lo suon element :
 Melz sostendreiet les empedementz
 Qued elle perdesse sa virginitet ;
 Poros furet morte a grand honestet.
 Enz enl fou la getterent, com arde tost :
20. Elle colpes non avret ; poro nos coist.
 A czo nos voldret concreidre li rex pagiens ;
 Ad une spede li roveret tolir lo chief.
 La domnizelle celle kose non contredist :
 Volt lo seule lazsier, si ruovet Krist.
25. In figure de colomb volat a ciel.
 Tuit oram que por nos degnet preier
 Qued avuisset de nos Christus mercit,
 Post la mort, et a lui nos laist venir

Par souve clementia.

MODERN FRENCH VERSION

Eulalie était bonne fille :

Elle avait beau corps, l'âme plus belle.

Les ennemis de Dieu voulurent la vaincre,

Ils voulurent lui faire servir le diable.

5. Elle n'écoute pas les mauvais conseillers
 (En ceci) qu'elle renie Dieu, qui habite en haut au ciel,
 Ni pour or ni pour argent ni pour parures,
 Pour menace royale, ni pour prière.
 Rien n'avait jamais pu faire plier la jeune fille
10. (Et empêcher) qu'elle n'aimât toujours le service de
 Dieu.

Et pour cela elle fut présentée à Maximien,

Qui en ces jours régnait sur les païens.

Il l'exhorte, ce dont il ne lui chaut,

A renoncer au nom de chrétienne.

15. Elle concentre donc toute son énergie :
 Elle supporterait plutôt les tortures
 Que de perdre sa virginité :
 Aussi mourut-elle très honorablement.
 On la jeta dans le feu, afin qu'elle brûlât tôt :
20. Elle n'avait pas de fautes, aussi ne put-elle pas cuire.
 Le roi païen ne voulut pas se fier à cela ;
 Il commanda qu'on lui tranchât la tête avec une épée.
 La demoiselle ne protesta pas :
 Elle veut quitter le siècle, ainsi le commande le Christ.
25. Elle s'envola au ciel sous la forme d'une colombe.
 Prions tous qu'elle daigne prier pour nous,
 Afin que le Christ ait merci de nous,
 Après la mort, et nous laisse venir à lui

Par sa clémence.

3. *VIE DE*

The life of Saint Alexis was written after the middle of the eleventh century and is preserved in MS. in several forms, the oldest of which dates from the twelfth century.

Alexis was a high-born Roman, who left his father's house on his wedding night to devote himself to a life of ascetic poverty. After long years, circumstances bring him back to his native town. He obtains shelter in his father's house, where he lives

1. Bons fut li siecles al tens ancienor,
 Quer feit i ert e justise et amor,
 Si ert credance, dont or n'i at nul prot.
 Toz est mudez, perdude at sa color,
 Ja mais n'iert tels com fut als ancessors.

2. Al tens Noe et al tens Abraam.
 Et al David, cui Deus par amat tant,
 Bons fut li siecles : ja mais n'iert si vaillanz :
 Vielz est e frailes, tot s'en vait declinant,
 Si'st empeiriez, toz bien vait remanant.

3. Puis icel tens que Deus nos vint salver,
 Nostre ancessor ourent crestientet,
 Si fut uns sire de Rome la citet ;
 Riches om fut, de grant nobilitet :
 Por ço vos di d'un suen fil vueil parler.

4. Eufemiens, ensi out nom li pedre,
 Cons fut de Rome, del mielz qui donc i eret ;
 Sour toz ses pers l'amat li emperedre. •
 Donc prist moillier vaillant et onorede,
 Des mielz gentilz de tote la contrede.

SAINTE ALEXIS

unrecognised as a beggar at the gate. Shortly before his death he writes down an account of his life. Miracles are wrought by his body and he is universally admitted to be a saint.

With this poem French literature (as opposed to documents of merely linguistic value) may be said to begin. It is written in 125 stanzas of five lines each, and was probably composed in the north-west of France.

1. Bon fut le siècle au temps des anciens,
Car foi y était et justice et amour,
Croyance aussi, dont à présent il n'y a pas beaucoup.
Il est tout changé, il a perdu sa couleur,
Jamais plus ne sera tel qu'il fut quand vivaient nos
ancêtres.
2. Au temps de Noé et au temps d'Abraham,
Et au temps de David que Dieu a tant aimé,
Bon fut le siècle : jamais plus ne sera si vaillant :
Vieux est-il et faible ; tout s'en va déclinant,
S'il devient pire, tout le bien s'en va.
3. Après ce temps où Dieu nous vint sauver,
Et où nos ancêtres reçurent la chrétienté,
Il y avait un seigneur de la ville de Rome ;
Ce fut un homme riche et de grande noblesse :
Je vous le dis parce que je veux parler de son fils.
4. Euphémien, ainsi avait nom le père,
Était comte de Rome, des meilleurs qui alors y étaient ;
L'empereur l'aimait au-dessus de tous ses pairs.
Il prit femme, brave et honorée,
Des plus nobles de toute la région.

18. Puis s'en alat en Alsis la cītet
Por une imagene dont il odit parler,
Qued angele firent par commandement Deu
El nom la virgene qui portat salvetet
Sainte Marie, qui portat Damnedeu.
23. Donc prent li pedre de ses meilleurs serjanz :
Par moltes terres fait querre son enfant.
Jusque en Alsis en vindrent doi edrant :
Iluec troverent dam Alexis sedant ;
Mais ne conurent son vis ne son semblant.
56. Trente quatre anz at si son cors penet ;
Deus son servise li vult guedredoner :
Molt li engrieget la soe enfermetet ;
Or set il bien qued il s'en deit aler :
Cel suen serjant at a sei apelet.
57. Quier mei, bels fredre, et enque e parchamin
Et une pene, ço pri toe mercit.
Cil li aportet, receit les Alexis ;
De sei medisme tote la chartre escrist,
Com s'en alat e com il s'en revint.
78. Quant ot li pedre ço que dit at la chartre,
Ad ambes mains deront sa barbe blanche.
E! filz dist il, com doloros message,
Vis atendeie qued a mei repaidrasses,
Par Deu mercit que tum reconfortasses.
100. Tant i plorerent e li pedre e la medre
E la pulcele, que toit s'en alasserent.

18. Alors il s'en alla à Édesse
A cause d'une image dont il entendit parler,
Que les anges firent sur le commandement de Dieu
Au nom de la vierge qui porta salut,
Sainte Marie, qui porta (dans ses entrailles) le
Seigneur Dieu.
23. Alors le père choisit de ses meilleurs serviteurs :
Fait chercher son fils en beaucoup de pays.
Jusqu'à Édesse il en vint deux en voyageant :
Là ils virent le seigneur Alexis assis ;
Mais ils ne reconnurent ni son visage ni son ap-
parence.
56. Trente quatre ans il a ainsi peiné son corps ;
Dieu veut le récompenser de son service :
Sa maladie s'empire beaucoup :
Maintenant il sait bien qu'il doit s'en aller ;
Il appelle à lui un de ses serviteurs.
57. "Cherche-moi, beaufrère, del'encre et du parchemin,
Et une plume, j'en prie ta bonté."
Celui-ci les apporte, Alexis les reçoit.
Il écrivit toute la lettre de sa propre main,
De quelle manière il s'en était allé et de quelle
manière il était revenu.
78. Quand ouït le père ce qu'a dit la lettre,
A deux mains il arrache sa barbe blanche.
"Ah ! fils," dit-il, "quel douloureux message !
J'espérais que tu me reviendrais vivant,
Que, par la merci de Dieu, tu me reconforterais."
100. Tant y pleurèrent et le père et la mère
Et la pucelle, qu'ils en étaient tous abattus.

En tant dementres le saint cors conrederent
 Toit ciel seignor e bel l'acostumerent :
 Com felix cil qui par fait l'onorerent.

101. Seignor que faites ? ço dist li apostolies.
 Que valt cist criz, cist duels ne ceste noise ?
 Cui que seit duels, a nostre ues est il joie,
 Quer par cestui avrons bone adjutorie :
 Si li preions que de toz mals nos tolget.

125. Sainz Alexis est el ciel senz dutance ;
 Ensemble ot Deu, en la compaigne as Angeles,
 Od la pulcele dunt il se fist estranges,
 Or l'at od sei ; ensemble sunt lur anemes.
 Ne vus sai dire cum lur ledice est grande.

4. LA CHANSON

On the 15th of August 778 the rear-guard of a Frankish army returning from Spain and led by Charles himself was surprised by the Basques in the valley of Roncevaux. "In quo praelio Hroldandus interficitur," says the *Vita Caroli*, giving in these words all the historical foundation of the Song of Roland.

2259. Ço sent Rodlanz que la mort li est pres :
 Par les oreilles fors li ist li cervels.
 De ses pers priet Damnedieu ques apelt,
 E puis de sei a l'angele Gabriel.
 Prist l'olifant, que reproche n'en ait,

Cependant le saint corps arrangèrent
Tous les seigneurs et le revêtirent magnifique-
ment :

Heureux ceux qui l'honorèrent par acte de foi.

101. "Seigneurs, que faites-vous ?" ainsi parla le pape.
"Que signifient cette clameur, ce deuil, et ce
bruit ?
A qui que soit le deuil, pour nous il est cause
de joie,
Car par celui-là nous aurons bonne aide :
Prions-le donc de nous délivrer de tous nos maux."

125. Saint Alexis est au ciel sans nul doute ;
Il y possède Dieu en compagnie des anges,
Avec la fille dont il se tint séparé,
Maintenant il l'a près de lui ; ensemble sont leurs
âmes.
Je ne vous sais dire comme leur liesse est grande.

DE ROLAND

The poem was written in the eleventh century, or (in a shorter form) as early as the last quarter of the tenth century, and is preserved in a MS. of the second half of the twelfth century, copied by an Anglo-Norman scribe, and now at Oxford. A second, later MS. is in the library of Saint Mark at Venice.

2259. Roland sent que la mort est proche de lui ;
Sa cervelle s'en va par les oreilles.
Il prie pour ses pairs afin que Dieu les appelle,
Puis pour lui-même à l'ange Gabriel.
Il prit l'olifant d'une main, pour n'en pas avoir
de reproche,

E Durendal s'espede en l'autre main :
 Plus qu'arbaleste ne puet traire un quadrel
 Devers Espagne en vait en un guarait.
 En som un tertre, dessoz dous arbres bels,
 Quatre pedrons i at de marbre faiz :
 Sour l'erbe vert la est chedeiz envers,
 Si s'est pasmez, car la mort li est pres. AOl.

Halt sont li pui e molt halt sont li arbre :
 Quatre pedrons i at luisanz de marbre.
 Sour l'erbe vert li coms Rodlanz se pasmet.
 Uns Sarrazins tote veie l'esguardet :
 Cil se feinst mort, si gist entre les autres,
 Del sanc lodat son cors e son visage ;
 Bels fut e forz e de grant vassalage ;
 Par son orgueil commencet mortel rage :
 Met sei en piez e de corre s'ahastet,
 Rodlanz saisist e son cors e ses armes,
 E dist un mot : " Vencuz est li niés Charle
 Iceste espede porterai en Arabie."
 Prist l'a ses poinz, Rodlant tirat la barbe :
 En cel tirer li coms s'aperçut alques. AOl.

Ço sent Rodlanz que s'espede li tolt ;
 Ouvrit les uelz, si li at dit un mot :
 " Mien escientre tu n'ies mie des noz."
 Tient l'olifant, qu'onques perdre ne volt,
 Sil fiert en l'elme qui gemez fut ad or :
 Froisset l'acier e la teste e les os,
 Amsdous les uelz del chief li at mis fors,
 Jus a ses piez si l'at trestornet mort ;
 Après li dist : " Coilverz, com fus si os
 Que me saisist, ne a dreit ne a tort ?

Et de l'autre Durendal son épée.
Il s'avance plus loin qu'une arbalète ne peut
tirer un trait,
Vers l'Espagne, entre en un champ.
En haut d'un tertre, sous deux beaux arbres,
Il y a là quatre blocs de marbre,
Il y tombe à la renverse sur l'herbe verte
Et se pâme : car la mort est proche de lui.

Les monts sont hauts, et très hauts sont les
arbres :

Il y a là quatre rocs, luisants de marbre.
Sur l'herbe verte le comte Roland s'évanouit.
Un Sarrasin pendant tout ce temps l'épie :
Il a contrefait le mort, git ainsi parmi les autres,
Il a souillé de sang son corps et son visage ;
Il était fort, beau et de grand courage ;
Dans son orgueil il entreprend une folie mortelle :
Il se redresse et il se hâte de courir,
Il saisit Roland et son corps et ses armes,
Et dit un mot : " Vaincu est le neveu de Charles !
J'emporterai cette épée en Arabie."
Il la prit en ses poings, tira la barbe de Roland ;
Comme il la tirait, le comte reprit un peu
connaissance.

Roland sent bien qu'il lui enlève son épée ;
Il ouvre les yeux, et lui dit un mot :
" Tu n'es pas des nôtres que je sache !"
Il tient l'olifant, qu'il ne voulut jamais lâcher,
Il l'en frappe sur le heaume couvert de pierres
et d'or ;
Brise l'acier, la tête et les os,
Lui fait sortir les deux yeux hors de la tête
Et le renverse mort à ses pieds ;
Puis il lui dit : " Lâche, qui t'a rendu si osé,
A tort ou à raison, de mettre la main sur moi ?

No l'odrat om ne t'en tieignet por fol.
 F'enduz en est mes olifant el gros,
 Chedeiz en est li cristals e li ors."

2296. Ço sent Rodlanz que la mort fort l'argudet.
 Met sei sour piez, quanqu'il puet s'evertudet ;
 De son visage la color at perdude.
 Tient Durendal s'espede tote nude :
 Dedevant lui at une pierre brune.
 Dis cols i fiert par ducil e par rancune :
 Croist li aciers, ne fraint ne ne s'esgrumet ;
 E dist li coms : " Sainte Marie, aide !
 E ! Durendal, bone, si mare fustes !
 Quant jo mei pert, de vos n'en ai mais cure.
 Tantes batailles en champ en ai vencudes,
 E tantes terres larges escombatudes,
 Que Charles tient, qui la barbe at chenude !
 A mon vivant ne me serez tolude.
 Ne vos ait om qui por altre s'en fuiet !
 Molt bon vassals vos at lonc tems tenude :
 Ja mais n'iert tels en France l'assolude."

2338. Rodlanz ferit en une pierre bise :
 Plus en abat que jo ne vos sai dire ;
 L'espede croist, ne froisset ne ne briset,
 Contre lo ciel a mont est ressortide.
 Quant veit li coms que ne la fraindrât mie,
 Molt dolcement la plainst a sei medismo :
 " E ! Durendal, com ies bele e saintisme !
 En l'orie pont assez i at reliques,
 Un dent saint Pierre e del sanc saint Basilie,

Qui l'entendra t'en estimera fou.
 Mon olifant en est fendu au gros bout,
 Le cristal et l'or en sont tombés."

2296. Roland sent que la mort le presse fort ;
 Il se dresse et, tant qu'il peut, rassemble ses forces ;
 Son visage n'a plus de couleurs.
 Alors il tient toute nue son épée Durendal :
 Devant lui est une roche brune,
 Par douleur et chagrin il y frappe dix coups ;
 L'acier grince, point ne se rompt, point ne
 s'ébrèche ;
 " Sainte Marie, venez à mon aide, dit le comte.
 O ma bonne Durendal, quel malheur !
 Puisque je me meurs moi-même et n'ai plus
 souci de vous.
 Avec vous j'ai gagné tant de batailles !
 J'ai conquis tant de vastes royaumes,
 Que possède aujourd'hui Charles à la barbe
 chenue.
 De mon vivant vous ne me serez pas enlevée,
 Ne vous ait pas celui qui fuie devant un autre !
 Un très brave vassal vous a longtemps portée,
 Tel qu'il n'y en aura jamais en France, la terre
 bénie."
2338. Roland frappe sur une pierre grise,
 Plus en abat que je ne saurais vous dire.
 L'acier grince mais ne s'ébrèche ni ne se brise,
 L'épée a rebondi en haut vers le ciel.
 Quand le comte s'aperçoit qu'il ne la brisera pas,
 Tout doucement il la plaint, s'adressant à lui-
 même :
 " Ah ! Durendal, comme tu es belle et sainte
 Dans ton pommeau doré il y a maintes reliques :
 Une dent de saint Pierre et du sang de saint
 Basile,

E des chevels mon seignor saint Denisie,
 Del vestement i at sainte Marie :
 Il nen est dreit que paien te baillissent ;
 De crestiiens devez estre servide.
 Molt larges terres de vos avrai conquises,
 Que Charles tient qui la barbe at floride :
 Li emperere en est e ber e riches.
 Ne vos ait om qui facet codardie !
 Dieus, ne laissier que France en seit honide !”

2355. Ço sent Rodlanz que la mort l'entrepent,
 Devers la teste sour lo cuer li descent.
 Dessoz un pin i est alez corant,
 Sour l'erbe vert si s'est colchiez adenz,
 Dessoz lui met s'espede e l'olifant ;
 Tornat sa teste vers Espaigne la grant :
 Por ço l'at fait qued il vuelt veirement
 Que Charles diet e trestote sa gent,
 Li gentilz coms, qu'il est morz conquerant.
 Claimet sa colpe e menut et sovent,
 Por ses pechiez Dieu porofrit lo guant.

Ço sent Rodlanz de son tems n'i at plus ;
 Devers Espaigne gist en un pui agut ;
 A l'une main si at son piz batut :
 “Dieus, meie colpe, par la toe vertut,
 De mes pechiez, des granz et des menuz,
 Que jo ai faiz dès l'ore que nez fui
 Tresque a cest jorn que ci sui conseüz !”
 Son destre guant en at vers Dieu tendut ;
 Angle del ciel en descendent a lui. A.O.L.

Des cheveux de monseigneur saint Denis,
 Du vêtement de la Vierge Marie :
 Il n'est pas juste que païens te possèdent ;
 Tu dois être servie par des mains chrétiennes.
 Combien de vastes terres j'aurai conquises avec toi,
 Que tient Charles à la barbe fleurie :
 L'empereur en est et puissant et riche.
 Que personne de lâche ne t'ait.
 Dieu, ne permettez pas que la France ait cette
 honte !”

2355. Roland sent que la mort l'entreprend
 Et lui descend de la tête sur le cœur.
 Il est allé en courant sous un pin,
 Sur l'herbe verte il s'est couché face contre terre,
 Il met sous lui son épée et l'olifant ;
 Il tourna la tête vers Espagne la grande :
 Il a fait cela parce qu'il veut en effet
 Que Charlemagne et toute son armée disent
 Que (lui) le noble comte est mort en conquérant.
 Il confesse tout haut ses péchés à reprises nom-
 breuses et pressées,
 Pour ses péchés il offrit à Dieu son gant.

Roland sent que son temps est fini ;
 Il est couché sur une montagne abrupte, tourné
 vers l'Espagne ;
 D'une main il a frappé sa poitrine :
 “Dieu, mea culpa, au nom de ta puissance,
 Pardon pour mes péchés, les grands et les
 petits
 Que j'ai faits depuis l'heure de ma naissance
 Jusqu'à ce jour où je suis ici atteint.”
 Il a tendu vers Dieu son gant droit,
 Et les anges du ciel en descendent près de lui.

Li coms Rodlanz se jut dessoz un pin,
Envers Espaigne en at tornet son vis.
De plusors choses a remembrer li prist :
De tantes terres come li ber conquest,
De dolce France, des omes de son lign,
De Charlemaigne, son seignor, quil nodrit,
E des Franceis dont il est si cheriz.
Ne puet muder ne plort e ne sospirt ;
Mais sei medesme ne vuelt metre en oblit :
Claimet sa colpe, si priet Dieu mercit :
“ Veire paterne, qui onques ne mentis,
Saint Lazaron de mort ressurrexis
E Daniel des lions guaresis,
Guaris de mei l'aneme de toz perilz
Por les pechiez que en ma vide fis ! ”
Son destre quant a Dieu en porofrit,
E de sa main sainz Gabriel l'at pris.
Dessour son braz teneit lo chief enclin :
Jointes ses mains est alez a sa fin.
Dieus li tramist son angele cherubin
E saint Michiel de la mer del peril ;
Ensemble od els sainz Gabriel i vint ;
L'aneme del comte portent en paredis.

Le comte Roland se coucha sous un pin,
Il a tourné son visage vers l'Espagne.
Il se prend alors à se souvenir de plusieurs
choses :

De tant de terres que lui, baron, a conquises,
De la douce France, et des gens de sa famille,
De Charlemagne son seigneur, qui l'a nourri,
Et des Français dont il est si chéri.

Il ne peut s'empêcher de pleurer et de soupirer ;
Mais il ne veut pas se mettre lui-même en oubli :
Il bat sa coulpe, réclame le pardon de Dieu :

“ O notre vrai père, qui jamais ne mentis,

Qui ressuscitas saint Lazare de la mort,

Et protégeas Daniel contre les lions,

Sauve mon âme de tous périls,

A cause des péchés que j'ai faits en ma vie.”

Il offrit à Dieu son gant droit,

Et Saint Gabriel l'a reçu de sa main.

Il tenait sa tête inclinée sur son bras :

Jointes ses mains, il est allé à sa fin.

Dieu lui envoya son ange chérubin

Et saint Michel de la Mer du Péril ;

(Ensemble) avec eux vint saint Gabriel ;

Ils emportent l'âme du comte au paradis.

5. *WACE: ROMAN*

Born in Jersey about 1100, Wace, whose Christian name is unknown, was educated at Caen and Paris, became Canon of Bayeux, and died in 1175.

He translated a large number of Latin poems into Norman French and compiled two long historical poems — the *Roman de Brut*, 1155 (15,000 lines), and the *Roman de Rou* during the years 1160–1174.

Taillefer, qui mult bien chantout,
 Sor un cheval qui tost alout
 Devant le duc alout chantant
 De Karlemaigne et de Rollant,
 Et d'Oliver e des vassals
 Qui morurent en Rencevals
 Quant il orent chevalchié tant
 Qu'as Engleis vindrent apreismant :
 "Sire, dit Taillefer, merci !
 Je vos ai longuement servi,
 Tot mon servise me devez ;
 Hui, se vos plais, le me rendez.
 Por tot guerredon vos requier,
 Et si vos voil forment preier :
 Otreiez mei, que jo ni faille,
 Le premier colp de la bataille,"
 Li dus respondi : "Jo l'otrei."
 E Taillefer point a desrei ;
 Devant toz les autres se mist,
 Un Engleis feri, si l'ocist ;
 Desoz le piz par mié la pance
 Li fist passer ultre la lance,
 A terre estendu l'abati ;
 Pois traist s'espée, altre en feri ;
 Pois a crié : "Venez, venez !
 Que faites vos ? ferez, ferez !
 Donc l'ont Engleis avironé.

DE ROU (ROLLON)

The *Roman de Rou*, from which the following extract is taken, ends at the year 1106. Perhaps Wace would have continued it had he not lost favour with King Henry II., for whom it was written. The account of the battle of Hastings may have been told Wace by witnesses of the fight itself.

Taillefer qui savait très bien chanter,
Monté sur un cheval rapide,
Allait chantant devant le duc les exploits
De Charlemagne et de Roland,
D'Olivier et des vassaux
Qui moururent à Roncevaux.
Quand ils eurent chevauché longtemps,
Voilà que les Anglais vinrent à leur rencontre :
"Sire," dit Taillefer, "grâce !
Je vous ai longtemps servi,
Vous me devez tout le prix de mon service ;
Aujourd'hui, s'il vous plaît, rendez-le-moi.
Pour toute récompense je vous demande,
Et même je veux vous prier instamment :
Octroyez-moi, sans que j'y manque,
Le premier coup de la bataille."
Le duc répondit ; "Je l'accorde."
Et Taillefer piqua des deux avec ardeur ;
Se plaça devant tous les autres,
Frappa un Anglais, puis le tua ;
Au-dessous de la poitrine et à travers le ventre
Le perça de sa lance de part en part,
Il l'abattit étendu à terre ;
Puis il tira son épée et en frappa un autre ;
Puis s'écria : "Venez, venez !
Que faites-vous ? Frappez, frappez !"
Alors les Anglais l'ont environné.

Al segont colp qu'il out doné,
 Eis vos noise levé et cri,
 E d'ambes parz pople estormi.
 Normant a assaillir entendent,
 E li Engleis bien se deffendent :
 Li un fièrent, li altre botent ;
 Tant sunt hardi ne s'entredotent.
 Eis vos la bataille assemblée,
 Dont encor est grant renumée.
 Mult oissiez grant corneiz
 E de lances grant croisseiz,
 De machues grant fereiz
 E d'espées grant chapleiz,
 A la feié Engleis rusoent,
 A la feié recovroent :
 E cil d'oltre mer assailleient,
 E bien sovent se retracient.
 Normant escrient : " Deus, aie !"
 La gent englescho " ut, ut ! " escrie.
 Ço est l'enseigne que jo di,
 Quant Engleis saillent hors a cri.

Lors veissiez entre servanz,
 Gelde d'Engleis e de Normanz,
 Granz barates e granz meslées,
 Bris de lances e cols d'espées,
 Quant Normant chient, Engleis crient,
 De paroles se contralient,
 E mult sovent s'entrediefient,
 Mais ne sévent que s'entredient.
 Cist vont avant, cil se retraient ;
 De mainte guise s'entrassaient ;
 Hardi fièrent, coart s'esmaient ;
 Normant dient qu'Engleis abaient,
 Pur la parole qu'il n'entendent.

Au second coup qu'il eut donné,
Voilà un bruit qui s'élève et un cri,
Et de part et d'autre des soldats en mouvement.
Les Normands savent bien attaquer,
Et les Anglais se défendent bien :
Les uns frappent, les autres parent ;
Tant ils sont braves et ne se redoutent pas les uns
les autres.

Et voici qu'a lieu la rencontre
Dont il y a encore grand renom.
On aurait entendu un très grand bruit de cors
Et grand fracas de lances,
De grands coups de masses d'armes,
Et le bruyant cliquetis des épées ;
Parfois les Anglais reculaient,
Parfois ils reprenaient l'avantage :
Ceux d'outremer attaquaient
Et bien souvent se retiraient.
Les Normands s'écrient : " Dieu aide ! "
Les soldats anglais : " Ut, ut ! "
C'est le cri de ralliement que je dis,
Quand les Anglais s'élancent criant : " Au combat. "

Alors on aurait vu parmi les gens de pied,
Fantassins anglais et normands,
Grandes luttes et grandes mêlées,
Bris de lances et coups d'épées,
Quand les Normands tombent, les Anglais crient,
Ils se lancent des provocations
Et bien souvent s'entredéfient,
Mais ils ne savent ce qu'ils se disent.
Ceux-ci avancent, ceux-là se retirent ;
De mainte manière ils s'éprouvent entre eux ;
Les braves frappent, les lâches s'épouvantent.
Les Normands disent que les Anglais aboient,
A cause du langage qu'ils ne comprennent pas.

Cist empièrent e cil amendent ;
 Hardi fièrent, coart gandissent,
 Com home font qui escremissent.
 A l'assaillir Normant entendent,
 E li Engleis bien se deffendent ;
 Haubers percent e escuz fendent ;
 Granz cols reçoivent, granz cols rendent.

6. *CONON DE*

Mout me semont Amors que je m'envoise,
 Quant je plus doi de chanter estre coiz ;
 Mais j'ai plus grant talent que je me coise.
 Por ç'ai je mis mon chanter en defois
 Que mon langage ont blasmé li François
 Et mes chançons, oiant les Champenois,
 Et la contesse encor, dont plus me poise.

La roïne n'a pas fait que cortoise
 Qui me reprist, ele et ses fiz li rois ;
 Encor ne soit ma parole françoise,
 Si la puet on bien entendre en françois,
 Ne cil ne sont bien apris ne cortois
 Qui m'ont repris se j'ai dit moz d'Artois,
 Car je ne ful pas noriz a Pontoise.

Dieus ! que ferai ? Dirai li mon corage ?
 Li irai je dont s'amor demander ?
 Oil, par Dieu ! car tel sont li usage
 Qu'on n'i puet mais senz demant rien trover ;
 Et se je sui outrajos del rover,
 Si n'en doit pas ma dame a moi irer,
 Mais vers Amors, qui me fait dire outrage.

Ceux-ci perdent du terrain, ceux-là ont l'avantage ;
 Les braves frappent, les lâches fuient,
 Comme font ceux qui joutent.
 Les Normands s'appliquent à l'attaque.
 Et les Anglais se défendent bien :
 Ils percent les hauberts et fendent les boucliers,
 Ils reçoivent de grands coups et en rendent de grands.

BÉTHUNE (CIRCA 1150-1220)

Amour m'exhorte fort à me divertir,
 Alors que je devrais être coi plutôt que de chanter ;
 Mais mon envie de me taire est plus forte.
 J'ai mis mon chant en interdit
 Parce que les Français ont blâmé mon langage
 Et mes chansons, les Champenois les entendant,
 Et la comtesse aussi, ce qui m'est plus pénible.

La reine n'a fait rien de courtois,
 En me reprenant, elle et son fils le roi ;
 Quoique ma parole ne soit pas française,
 On la peut bien entendre en français,
 Et ceux-là ne sont ni bien appris ni courtois
 Qui m'ont repris si j'ai dit des mots d'Artois,
 Car je ne fus pas élevé à Pontoise.

Dieu ! que ferai-je ? lui dirai-je ce que j'ai dans le
 cœur ?
 Lui irai-je donc demander son amour ?
 Oui, par Dieu, car tels sont les usages
 Qu'on ne peut plus rien trouver sans demander ;
 Et si je suis trop hardi en le demandant,
 Ce n'est pas contre moi que ma dame doit se mettre
 en colère,
 Mais contre Amour, qui me fait dire des sottises.

7. *ROTRouENGE DE RICHARD*

Ja nus om pris ne dira sa raison
 Adroitement s'ensi com dolenz non ;
 Mais par confort puet il faire chançon.
 Mout ai d'amis, mais povre sont li don ;
 Honte en avront se por ma reançon
 Sui ça dous iverz pris.

Ce sevent bien mi ome et mi baron,
 Englois, Normant, Poitevin et Gascon,
 Que je n'avoie si povre compaignon
 Cui je laissasse por avoir en prison.
 Je nel di pas por nule retraçon ;
 Mais encor sui je pris.

Or sai je bien de voir certainement
 Que morz ne pris n'a ami ne parent,
 Quant on me lait por or ne por argent.
 Mout m'est de moi, mais plus m'est de ma gent,
 Qu'après ma mort avront reprovier grant,
 Se longement sui pris.

N'est pas merveille se j'ai le cuer dolent,
 Quant li miens sire met ma terre en torment.
 S'or li membrast de nostre sairement
 Que nos feimes andoi communaument,
 Bien sai de voir que ça enz longement
 Ne seroie pas pris.

Ce sevent bien Angevin et Torain,
 Cil bacheler qui or sont riche et sain,

CŒUR DE LION (1193)

Jamais captif ne dira bien sa pensée
Sinon comme un homme triste ;
Mais pour sa consolation il peut faire une chanson.
J'ai bien des amis, mais pauvres sont les dons ;
Ils en auront déshonneur, si à cause de ma rançon
Je reste ici deux hivers captif.

Mes hommes et mes barons savent bien ceci,
Anglais, Normands, Poitevins et Gascons,
Que je n'avais si pauvre compagnon
Que je laissasse en prison pour cause d'argent.
Je ne parle pas pour aucun reproche ;
Mais cependant je suis encore captif.

Maintenant je suis bien sûr,
Que les morts et les captifs n'ont ni ami ni parent,
Puisqu'on me laisse ici pour or et pour argent.
Je suis très peiné pour moi, mais encore plus pour
mes amis,
Qui après ma mort auront grand reproche
Si je suis longtemps captif.

Il n'est pas merveilleux que j'aie le cœur douloureux,
Quand mon seigneur tourmente mon pays.
S'il se rappelait maintenant notre serment
Que tous deux nous avons pris l'un vis à vis de l'autre,
Je suis bien certain que je ne serais pas céans
Longtemps captif.

Les Angevins et les Tourangeaux savent bien,
Ces jeunes seigneurs qui sont maintenant riches et
en sûreté,

Qu'encombrez sui loinz d'eus en autrui main.
 Forment m'amoient, mais or ne m'aiment grain,
 De beles armes sont ore vuit cil plain,
 Por tant que je sui pris.

Mes compaignons cui j'amoie et cui j'ain,
 Ceus de Caheu et ceus de Percherain,
 Me di, chançon, qu'il ne sont pas certain :
 Qu'onques vers eus nen oi cuer faus ne vain.
 S'il me guerroient, il font mout que vilain,
 Tant com je serai pris.

Contesse suer, vostre pris souverain
 Vos saut et gart cil a cui je me clain
 Et por cui je sui pris.
 Je nel di pas de celi de Chartain,
 La mere Loeis.

8. *ÉVANGILE*

Anonymous. End of

1. Quiconques veut mener pure et saintisme vie,
 Fames aint et les croie et dou tout s'i affie ;
 Car il n'i a en elles fausseté ne boisdie,
 Ne qu'il a en Renart, cant il sa proie espie.

2. Onques nul bien n'ama qui les fames n'ot chiér ;
 Lor vertus et lors graces font mout a mervillier ;
 On les puet aussi bien de lor preu consilliër,
 Com on penroit a cors .j. bien courant levrier.

Que je suis dans l'embarras loin d'eux au pouvoir
d'autrui.
Ils m'aimaient fort, mais à présent ils ne m'aiment
goutte,
Les campagnes sont maintenant vides de faits d'armes,
Parce que je suis captif.

A mes amis que j'aimais et que j'aime,
Ceux de Cayeux et ceux du Perche,
Dis, chanson, qu'ils ne sont pas fidèles :
Que je n'ai jamais eu envers eux cœur faux ni vain.
S'ils me font la guerre, ils agissent en vilains,
Tant que je serai captif.

Comtesse sœur, que Celui vers qui j'élève ma plainte
Et à cause de qui je suis captif,
Sauve et garde votre suprême renom.
Je ne veux pas parler de celle de Chartres,
La mère de Louis.

AUX FEMMES

the twelfth century.

1. Que celui qui veut mener une vie pure et très sainte
Aime les femmes et les croie et se fie entièrement à elles ;
Car il n'y a chez elles ni fausseté ni tromperie,
Pas plus qu'il n'y en a chez Renard, quand il épie sa
proie.
2. Qui n'a pas aimé les femmes, n'a rien aimé de bon ;
Leurs vertus et leurs grâces méritent beaucoup d'ad-
miration ;
On peut aussi bien les conseiller à leur profit,
Que prendre à la course un lévrier fort rapide.

3. Il sont aucune gent qui s'en plaignent trop fort,
 Mais certes il me samble que il aient grant tort ;
 Car on i treuve autant d'aide et de confort,
 Com on fait el serpent qui en trayson mort.

4. Que c'on die des fames, on les doit mout amer,
 Car en tout lor affaire ne sai . j . point blasmer ;
 Et aussis seür fait entre elles converser,
 Come se on estoit en . j . panier en mer.

5. Li hom qui bien s'i fie comment aroit mesaise ?
 C'est une medecine qui touz lez max apaise ;
 I'on i puet ainsis estre a seür et a aise,
 Come plein poing d'estoupes en une ardent fornaise.

6. Cil qui a fame donne son avoir trop est sage :
 Bien li doit on de cors et d'avoir faire hommage ;
 Quant tout y arez mis, meubles et heritage,
 Autel gré en arez comme cil qui chiens nage.

7. Qui diroit mal de fame, ce seroit grant mer-
 voile,
 De bien faire et bien dire chacune s'aparoille,
 Et ainsis sagement se porvoit et consoille,
 Com fait li papillons qui s'art a la chandoille.

8. Douce chose est que fame et en diz et en faiz :
 Voisines en tençant ne font mie granz plaiz ;
 Ne sont pas rioteuses, tost les met on en paiz,
 Aussis come li singes feroit por les mauvais.

9. J'ai mout chières les fames por le bien que j'i
 voi :
 Elles ont fait por moi tant que louer m'en doi :

3. Il y a des gens qui s'en plaignent trop,
Mais certes il me semble qu'ils ont grand tort ;
Car on trouve en elles autant d'aide et de consolation
Qu'on trouverait en un serpent qui mord traitreusement.
4. Quoi que l'on dise des femmes, on doit les aimer
beaucoup,
Car en tout ce qui les concerne, je ne sais point les blâmer ;
Il fait aussi sûr vivre parmi elles
Que si l'on était dans un panier en la mer.
5. Comment serait malheureux celui qui s'y fie entière-
ment ?
C'est une médecine qui calme tous les maux ;
L'on peut être avec elles autant en sûreté et à l'aise,
Qu'une poignée d'étoupe dans une fournaise brûlante.
6. Celui qui donne sa fortune à une femme est très sage :
On doit lui présenter et corps et biens ;
Quand on lui aura donné tout, meubles et héritage,
Vous en aurez autant de plaisir que celui qui se
promène en bateau avec des chiens.
7. Si quelqu'un disait du mal de la femme, ce serait
bien merveilleux,
Chacune s'efforce d'agir et de parler bien,
Et elle s'arrange et s'avise aussi sagement
Que le papillon qui se brûle à la chandelle.
8. C'est une douce chose que la femme en mot et en fait :
Elles ne prennent aucun plaisir à se quereller avec
les voisines ;
Elles ne sont pas tapageuses, on les apaise aussi vite
Que le singe le ferait pour les méchants.
9. Les femmes me sont très chères pour le bien que
j'y vois :
Elles ont agi envers moi de façon que je dois m'en louer ;

De quanqu'èles me dient tout aussi bien les croi
Com celui qui .c. foiz m'aroit menti sa foi.

10. N'est pas droiz ne raison que de fame mesdie :
Sages sont et aprises e de grant courtoisie ;
Et en quanqu'elles dient, fols est qui ne s'i fie,
Com li bergiers ou leu, quant sa beste a saisie.

11. Fame est en loiauté et en douçor souverainne,
Car tous ceus qui la croient a sainte fin amainne,
Ne chose ne droit dont autres eüst painne
Pour autant de fin or com a de keue rainne.

12. Sur toute riens est fame de muable talent,
Par nature veut faire tout quanqu'on lor defent ;
Un pense, autre dit ; or veut, or s'en repent,
En son propos se tient com le cochet au vent.

13. Entre nos, damoiselles, vos pri que ne cuidiez
Que je por vos le die que si faites soiez,
Que par fine simplèce sont vo cuer si loiez,
Ne plus que mosche a miel, a vanité n'iriez.

9. *LE ROMAN*

A collection of poems by various authors, clustered round—
Renard, le goupil ; Ysengrin, le loup ; Tibert, le chat ; Tiercelin,
le corbeau ; Frobert, le grillon ; Roeneaus, le chien ; and many other

Quant revindrent de pasmoisons,
Si com nos en escrit trovous, •
La ou le roi virent seoir
Totes li vont al pié cheoir ;

Quoi qu'elles me disent je les crois autant
Que (je croirais) celui qui aurait cent fois manqué à sa
parole.

10. On n'a ni droit ni raison de médire de la femme :
Elles sont sages et instruites et de grande courtoisie ;
A tout ce qu'elles disent, bien fou qui ne se fie,
Autant que le berger au loup, quand il a saisi sa bête.

11. La femme est souveraine en loyauté et en douceur,
Car tous ceux qui la croient, elle les conduit à une sainte
mort,
Elle ne dirait rien dont d'autres eussent de la peine
Pour autant d'or pur qu'une grenouille a de queue.

12. Sur toute chose femme est de caractère changeant,
Par nature elle veut faire tout ce qu'on lui défend ;
Pense une chose, en dit une autre ; tantôt veut, tantôt
s'en repent,
En son propos se tient comme la girouette au vent.

13. Entre nous, demoiselles, je vous prie de ne pas croire
Que je dis ceci comme si vous étiez faites de la sorte,
Car par pure simplicité vos cœurs sont si liés,
Que pas plus qu'une mouche vers le miel, vers la vanité
vous n'iriez.

DE RENARD

subjects of Noble, le lion, and his queen Fière, written during the twelfth and thirteenth centuries, and known under the one title of the *Romanse of Renard the Fox*.

Quand elles furent revenues de l'évanouissement,
Ainsi que nous trouvons dans l'histoire,
Là où elles virent assis le roi,
Toutes vont se précipiter à ses pieds.

Et Chantecler si s'agenoille
 Et de ses lermes ses piés moille.
 Et quant li rois vit Chantecler,
 Pitié li prent del bacheler.
 Un sospir a fait de parfont,
 Ne s'en tenist por tot le mont.
 Par mantalent drece la teste.
 Onc n'i ot si hardie beste,
 Ors ne senglers, que peor n'ait
 Quant lor sire sospire et brait.
 Tel peor ot Coarz li lievres
 Que il en ot dous jors les fievres.
 Tote la cort fremist ensemble.
 Li plus hardiz de peor tremble.
 Par mantalent sa coe drece :
 Si se debat par tel destrece
 Que tote en sone la maison,
 Et puis fu tele sa raison :
 " Dame Pinte, fait l'emperere,
 Foi que je doi l'ame mon pere
 Por cui je ne fis aumosne ui,
 Il me poise de vostre anui,
 Si je nel puis ore amender.
 Mais je ferai Renard mander
 Quant cist cors sera enterrés,
 Si que vos a voz ieus verrez
 Com grant venjance sera prise,
 Car j'en ferai mout grant justise
 De l'omecide et del desroi."

Li emperere dit : " Amis,
 Il m'a mout grant dueil el cuer mis.
 Mais or parlons d'autre parole.
 Bruns li ors, prenez vostre estole,
 Si commandez l'ame del cors !
 Et vous, sire Bruianz, li tors,

Et Chanteclair s'agenouille
Et lui arrose les pieds de ses larmes
Quand le roi vit Chanteclair,
Il a pitié du jeune chevalier,
A poussé un soupir très profond,
Qu'il n'eût retenu pour rien au monde.
Par colère il dresse la tête.
Jamais il n'y eut bête si hardie,
Ours ni sanglier qui n'eût peur
En entendant leur maître gronder et rugir.
Telle peur eut Couard le lièvre
Qu'il en eut la fièvre deux jours.
Toute la cour frémit ensemble.
Le plus hardi de frayeur tremble.
Par colère il dresse sa queue,
Et s'en bat avec telle force
Que toute la maison en résonne.
Puis il dit sa pensée en ces termes :
" Dame Pinte," fait l'empereur,
" Par la foi que je dois à l'âme de mon père,
Pour qui je n'ai pas fait d'aumône aujourd'hui,
Votre ennui me pèse,
Si je ne puis l'adoucir dès maintenant.
Mais je ferai mander Renard
Quand ce corps sera enterré,
Si bien que vous verrez de vos yeux
Quelle terrible vengeance sera prise,
Car je veux faire très grande justice
De l'homicide et du dommage."

L'empereur dit : " Ami,
Il m'a mis au cœur un grand deuil.
Mais maintenant parlons d'autre chose.
Brup l'ours, prenez votre étole,
Et recommandez à Dieu l'âme du corps !
Et vous, sire Bruyant le taureau,

La sus enmi cele couture
Me faites une sepouture.”
“Sire, dit Bruns, vostre plaisir !”
Atant vait l'estole saisir
Et non mie tant solement.
Et li rois al comandement
Et tuit li autre del concile
Ont comenciee la vigile.
Sire Tardis, li limaçons,
Lut par lui sol les trois leçons,
Et Roeneaus chanta les vers
Et il et Brichemers li cers.
Quant la vigile fu chantee,
Et ce vint a la matinee,
Le cors porterent enterrer.
Mais ainz l'orent fait enserrer
En un mout bel vaisseau de plom ;
Onques plus bel ne vit nus om.
Puis l'enfoient soz un arbre,
Et par desus mirent un marbre.
S'i ont escrit le nom la dame
Et sa vie, et comandent l'ame.
Ne sai a cisel o a grafe
I ont escrit en l'epitafe :
“Desoz cest arbre, en mi ce plain,
Gist Copee, la suer Pintain.
Renarz qui chascun jor empire
En fist as denz mout grant martire.”
Qui lors veist Pintain plorer,
Renart maudire et devorer,
Et Chantecler les piez estendre,
Mout grant pitié l'en peüst prendre.

Là-haut au milieu de ce champ
Faites-moi une fosse.”
“Sire,” dit Brun, “à votre gré.”
Aussitôt il va prendre son étole,
Et non pas cela seulement ;
Et le roi au signal
Et tous les autres de l'assemblée
Ont commencé la vigile.
Sire Tardif, le limaçon,
Lut, à lui seul, les trois leçons,
Et Rouanel chanta les versets,
Lui et Brichemer le cerf.
Quand la vigile fut chantée
Et qu'on en vint aux matines,
Ils portèrent le corps en terre.
Mais auparavant on l'avait fait enserrer
Dans un très beau cercueil de plomb :
Jamais personne n'en vit de plus beau.
Puis on l'enfouit sous un arbre,
Et par-dessus on mit un marbre,
Où ils ont écrit le nom de la dame,
Et sa vie, et ont recommandé son âme à Dieu.
Je ne sais si ce fut au ciseau ou au burin
Qu'ils y ont écrit en épitaphe :
“Sous cet arbre au milieu de cette plaine,
Gît Coupée, la sœur de Pinte.
Renard, qui chaque jour empire,
En a fait avec ses dents une fort grande martyre.”
Celui qui aurait vu Pinte pleurer,
Maudire et insulter Renard,
Et Chanteclair raidir les pattes,
En aurait pu prendre une pitié immense.

10. *VILLEHARDOUIN*

The earliest of the lay chroniclers that have come down to us, his work *The History of the Conquest of Constantinople* is in some respects a link between the early epics (*Chanson de Roland*) and history proper. Eyewitness of the events he records, events almost as marvellous as any recorded in the *Chansons de Gestes*, his naïveté and the almost childish enthusiasm with which he relates all he saw make us forget the somewhat rugged style, due partly to the character of the man and partly to the infancy of the

(1) Lors furent assemblé a un diemanche a l'iglise Saint Marc, si ere une mout grant feste; et i fu li pueples de la terre, et li plus des barons et des pelerins.

Devant ce que la granz messe començast, li dus de Venice, qui avoit nom Henris Dandole, monta eu letril, et parla au pueple et leur dist: "Seigneur, acompaignié estes a la meilleur gent deu monde et pour le plus haut afaire qu'onques genz entrepreissent; et je sui vieuz om et foibles et avroie mestier de repos, et mehaigniez sui de mon cors; mais je voi que nus ne vous savroit si gouverner et si maistrer come gié, qui vostre sire sui. Se vous vouliez otroier que je preisse le signe de la croiz pour vous garder et pour vous enseigner, et mes fiz remansist en mon lieu et gardast la terre, j'iroie vivre ou mourir avuec vous et avuec les pelerins."

Et quant cil l'oïrent, si s'escrièrent tuit a une voiz: "Nous vous proions pour Dieu que vous l'otroiez et que vous le faciez, et que vous en venez avuec nous."

Mout ot iluec grant pitié deu pueple de la terre et des pelerins, et mainte lerne ploree, pour ce que

(*CIRCA* 1160–1213)

language. “Or oiez une des plus grandes merveilles et des greignior aventures que vous oncques oissiez,” “Pourrez ouir étrange prouesse,” are phrases constantly in his mouth, though he rarely ventures on a personal judgment. No contemporary record gives such a vivid picture of feudal society, its undisciplined valour, its organised anarchy, where the only bond was the common faith. First of the historians, he had not ceased to be a poet.

(1) Ils étaient assemblés un dimanche à l'église saint Marc, et il y avait une très grande fête ; là se trouvaient la population du pays et la plupart des barons et des pèlerins. Avant que la grand'messe commençât, le duc de Venise, qui avait nom Henri Dandolo, monta en chaire et parla au peuple en ces termes : “Seigneurs, vous êtes accompagnés des meilleurs hommes du monde et pour la plus haute affaire que jamais hommes aient entreprise ; je suis vieux et faible et j'aurais besoin de repos, et je suis souffrant de mon corps ; mais je vois que nul ne saurait vous commander et vous diriger aussi bien que moi, qui suis votre seigneur. Si vous vouliez permettre que je prisse le signe de la croix pour vous garder et pour vous instruire, et que mon fils restât à ma place et gardât le pays, j'irais vivre ou mourir avec vous et avec les pèlerins.”

Quand ces hommes l'entendirent, ils s'écrièrent tout d'une voix : “Nous vous prions par Dieu de l'accorder et de le faire, et de vous en venir avec nous.”

Ce fut là une grande désolation pour la population du pays et pour les pèlerins, et mainte larme fut versée parce que ce brave homme aurait eu une bien grande occasion de rester ; car c'était un vieillard ; et cependant

cil preudons eüst si grant ochoison de remanoir ; car vieuz om ere : et si avoit les ieuz en la teste beaus, et si n'en veoit goute ; que perdue avoit la veüe par une plaie qu'il ot en chief. Mout par ere de grant euer. Ha ! come mal le sembloient cil qui a autres porz estoient alé pour eschiver le peril !

Ainsi avala le letril, et ala devant l'autel et se mist a genouz mout plourant ; et il li cousirent la croiz en un grant chapel de coton par devant, pour ce qu'il vouloit que la genz la veissent. Et Venicien se comencent a croisier a mout grant foison et a grant plenté : en icel jour encore en i ot mout pou de croisiez. Nostre pelerin orent mout grant joie et mout grant pitié de cele croiz, pour le sens et pour la prouece qu'il avoit en lui.

(2) MORT DE

Quant li marchis fu a Messinople, ne tarda mie plus de cinc jourz qu'il fist une chevauchiee, par le conseil as Grecus de la terre, en la montaigne de Messinople, plus d'une grant journee loin. Et come il ot esté en la terre et vint au partir, li Bougre de la terre se furent assemblé ; et virent que li marchis fu a pou de gent. Et viennent de toutes parz, si s'assemblent a sa riere garde. Et quant li marchis oï le cri, si suilli en un cheval touz desarmez, un glaive en sa main. Et come il vint la ou il estoient assemblé a sa riere garde, si leur couru sus, et les chaça une grant pièce ariere.

La fu feruz d'une saiete li marchis Bonifaz de Montferrat, par mi le gros deu braz dessouz l'espaule, morteument, si qu'il comença a espandre deu sanc. Et quant sa gent virent ce, si se comencierent a esmaier

il avait les yeux beaux dans le visage, mais il n'y voyait point, ayant perdu la vue à la suite d'une blessure à la tête. C'était un homme de très grand courage. Ah ! comme ils lui ressemblaient mal, ceux qui étaient allés dans d'autres ports pour fuir le péril !

Il descendit donc de la chaire, alla devant l'autel et se mit à genoux en pleurant beaucoup ; et on lui cousit la croix sur un grand chapeau de coton, par devant, parce qu'il voulait que l'armée la vît. Et les Vénitiens commencent à se croiser en très grande quantité et en grande foule ; en ce jour encore il y avait très peu de croisés. Nos pèlerins éprouvèrent une très grande joie et une très grande pitié de lui voir prendre cette croix, à cause de la sagesse et de l'héroïsme qu'il y avait en lui.

BONIFACE

Quand le marquis fut à Messinople, il ne tarda pas plus de cinq jours avant de faire une chevauchée, sur le conseil des Grecs de la contrée, à la montagne de Messinople, à plus d'une grande journée de distance. Et quand il eut été dans la contrée et qu'il fut au moment de partir, les Bulgares de la contrée s'assemblèrent et virent que le marquis n'avait que peu de monde. Ils viennent de toutes parts et se rassemblent sur son arrière-garde. Quand le marquis entendit la clameur, il sauta à cheval tout désarmé, un glaive à la main. Et quand il arriva là où ils s'étaient assemblés à son arrière-garde, il leur courut sus et les chassa à une grande distance en arrière.

Là le marquis Boniface de Montferrat fut frappé mortellement d'une flèche à travers le gros du bras au-dessous de l'épaule, et il commença à répandre du sang. Et quand ses hommes virent cela, ils se mirent à

et a desconforter et a mauvairement maintenir. Et cil qui furent entour le marchis le sostindrent; et il perdi mout deu sanc, si se comença a pasmer. Et quant ses genz virent qu'il n'avroient nule aïe de lui, si se comencierent a esmaier; et le comencent a laissier. Ainsi furent desconfit par ceste mesaventure; et cil qui remestrent avec lui (et ce fu pou) furent mort.

Et li marchis Bonifaz de Montferrat ot la teste coupee; et la gent de la terre envoierent Johannis la teste, et ce fu une des graigneurs joies qu'il eüst onques. Ha las! come douleus damage ci ot a l'empereur Henri et a touz les Latins de la terre de Romenie, de tel ome perdre par tel mesaventure, un des meilleurs barons et des plus larges et des meilleurs chevaliers qui fust eu romanant deu monde! Et ceste mesaventure avint en l'an de l'incarnacion Jesu Crist mil deus cenz et set anz.

11. RUTEBEUF

The first of French poets to leave a trace of a strongly marked personality on his writings. Rutebeuf was by birth a Champenois who lived at Paris, where he consorted at first with the gayest of the gay, and wrote in almost all styles of poetry—religious, lyrical, satirical, dramatic.

(1) LA POVRETÉ RUTEBEUF

Je ne sai par ou je comance,
 Tant ai de matiere abundance
 Pour parler de ma povreté.
 Pour Dieu vos pri, frans Rois de France,
 Que me donnés quelque chevance,
 Si ferés trop grant charité.

s'épouvanter, à perdre courage et à se débander ; et ceux qui étaient autour du marquis le soutinrent ; et il perdit beaucoup de sang et commença à se pâmer. Et quand ses gens virent qu'ils n'auraient nulle aide de lui, ils commencèrent à s'épouvanter et à le laisser. C'est ainsi qu'ils furent déconfits par cette mésaventure ; et ceux qui restèrent avec lui (il y en avait peu) périrent.

Le marquis Boniface de Montferrat eut la tête coupée, et les gens du pays envoyèrent la tête à Joannis, et ce fut une des plus grandes joies qu'il eût jamais eues. Hélas ! quelle perte douloureuse c'était pour l'empereur Henri et pour tous les Latins du pays de Romanie de perdre un tel homme par un tel malheur, un des meilleurs barons et des plus généreux et un des meilleurs chevaliers qui fût dans le reste du monde ! Et ce malheur advint en l'an de l'incarnation de J.-C. 1207.

(*CIRCA* 1255–1286)

The date of his birth is not known ; he was twice married ; his own poems describe his poverty ; he lived during the thirteenth century, and little else can be said of him than has been already said or can be gathered from the following extract from his petition to the king.

(1) LA PAUVRETÉ DE RUTEBEUF

Je ne sais par où commencer,
 Tant j'ai abondance de matière
 Pour parler de ma pauvreté.
 Au nom de Dieu, je vous prie, noble roi de France,
 De me donner quelque revenu,
 Ainsi vous ferez très grande charité.

(M 936)

F

J'ai vescu de l'autrui chaté
 Que l'on m'a creü et presté ;

Or me faut chascuns de creance,
 Qu'on me set povre et endeté.

Grans Rois, s'il avient qu'a vous faille,
 A tous ai je failli sans faille.
 Vivres me faut et est faillis.
 Nus ne me tent, nus ne me baille ;
 Je tous de froit, de faim baaille,
 Dont je sui mors et maubaillis.
 Je sui sans cotes et sans lis,
 N'a si povre jusqu'a Senlis.
 Sire, si ne sai quel part aille ;
 Mes costés conoit le paillis,
 Et lis de paille n'est pas lis
 Et en mon lis n'a fors la paille.

(2) LI DIZ DES BEGUINES

En riens que Beguine die
 N'entendez tuit se bien non ;
 Tot est de religion
 Quant que l'en trueve en sa vie.
 Sa parole est prophecie ;
 S'ele rit, c'est compaignie ;
 S'el plore, devocion ;
 S'ele dort, ele est ravie ;
 S'el songe, c'est vision ;
 S'ele ment, nel creez mie.

J'ai vécu du bien d'autrui
Qu'on m'a confié et prêté ;

Chacun me refuse crédit maintenant,
Qu'on me sait pauvre et endetté.

Grand roi, s'il arrive que vous me faites défaut,
Tous me font défaut sans faute.
Le manger me manque et m'est refusé ;
Personne ne me tend la main, personne ne me donne
rien ;

Je tousse de froid, je bâille de faim,
De laquelle je suis mordu et maltraité.
Je suis sans couverture et sans lit,
Il n'y a personne de si pauvre jusqu'à Senlis.
Sire, ainsi je ne sais où me réfugier :
Mon côté connaît la paillasse,
Et lit de paille n'est pas lit
Et en mon lit il n'y a rien fors la paille.

(2) LE DIT DES BÉGUINES

Quoi que ce soit qu'une Béguine dise,
N'y entendez que du bien ;
Tout est de religion
Ce qu'on trouve dans sa vie.
Sa parole est prophétie ;
Si elle rit, c'est savoir-vivre ;
Si elle pleure, c'est dévotion ;
Si elle dort, elle ravie en extase ;
Si elle songe, c'est une vision.
Si elle ment, n'en croyez rien.

Se Beguine se marie,
 C'est sa conversacion :
 Ses voz, sa profession
 N'est pas a tote sa vie.
 Cest an plore et cest an prie,
 Et cest an prendra baron.
 Or est Marte, or est Marie ;
 Or se garde, or se marie ;
 Mais n'en dites se bien non :
 Li rois nel soferroit mie.

12. *LES RÉCITS D'UN*

A universal history written in 1260 by an unknown person, who may have been a native of Reims. The matter treated of concerns

Ainsi geüna Salehadins trois jourz et trois nuiz sans boire et sans mangier. Li maistres revint a lui et lui dist : " Biaux amis, il vous convient penre aucune chose pour vostre soustenance ; car nous serions trop blasmei se vous ainsi mouriez çaienz par defaute.—Sachiez, maistres," dist Salehadins, " je ne mangerai ja mais en ma vie se je n'ai d'une chose que je desir a mort ; et bien sai que je ne l'averioie mie, que ce est forsenerie a penseir et a vouloir.—Ha ! biaux amis, ne resoingniez riens a requerre ; car li ospitaus de çaienz est de si grant charitei qu'onques malades qui çaienz fust ne failli a son desir, se on le pot avoir pour or ne pour argent. Et si demandeiz hardiëment, que vous n'i faurez mie." Quant Salehadins oi le maistre si afermeir, si dist qu'il demanderoit : " Je demant, dist il, le pié destre devant de Morel le bon cheval le grant maistre de çaienz ; et vueil que je li voie coupeir devant moi presentment, ou, se ce non, ja mais ne mangerai.

Si une Béguine se marie,
C'est qu'elle est sociable :
Son vœu, sa profession
Ne sont pas pour toute sa vie.
Cette année-ci elle pleure, cette année-là elle prie,
Et cette autre année elle prendra mari.
Tantôt c'est Marthe, tantôt c'est Marie ;
Une fois elle se réserve, une autre elle se marie ;
Mais n'en dites que du bien :
Le roi ne le souffrirait mie.

MÉNESTREL DE REIMS

principally France and the crusades, and, like the *Mémoires de Villehardouin*, the narrative was intended for recitation.

Ainsi jeûna Saladin trois jours et trois nuits sans boire ni manger. Le maître (de l'hôpital saint-Jean) revint à lui et lui dit : "Gentil ami, il vous faut prendre quelque chose pour votre subsistance ; car nous serions trop blâmés si vous mouriez ainsi ici de privations." "Sachez, maître," dit Saladin, "que je ne mangerai jamais de ma vie si je n'ai d'une chose que je désire à mort ; et je sais bien que je ne l'aurai pas, que c'est folie d'y penser et de la vouloir." "Ha ! gentil ami, ne vous gênez en rien pour demander ; car l'hôpital d'ici est d'une si grande charité que jamais malade qui fut ici n'a été trompé dans son désir, si on a pu l'accomplir à prix d'or ou d'argent. Ainsi demandez hardiment et vous ne serez point déçu." Quand Saladin entendit le maître affirmer cela, il dit ce qu'il demanderait : "Je demande, dit-il, le pied droit de devant de Morel, le bon cheval du grand maître d'ici ; et je veux le voir couper devant moi immédiatement, ou, si non, jamais je ne mangerai.

Or avez oi," dist Salehadins, "ma desverie ; mais pour Dieu vous proi que vous n'i faciez force ; et mieuz vient il que je muire, qui sui uns povres hons, que teis beste qui tant vaut et on dit pour voir que li granz maistres n'en penroit mie mil besanz." A tant le lascia li maistres et s'en ala au grant maistre, et li dist la requeste au malade. Quant li granz maistres l'oi, si pensa un pou ; et li vint a grant merveille dont teis voulenteiz li venoit et dist au maistre des malades : "Aleiz, si le preneiz et si li assevissez son desir. Et mieuz vaut que mes chevaus muire que uns hons ; et d'autre part il nous seroit reprouvei a touz jourz mais." A tant fu li chevaus ameneiz devant le lit a Salehadin, et fu loiez et abatuz a terre ; et fu apareilliez uns varlez, une grant hache en sa main et un tronchet de l'autre, et dist : "Le queil pié est ce que li malades demande ?" Et on li dist : "Le destre pié devant." Il prent le tronchet et li met desouz le pié, et entoise la hache a deus mains, et voust ferir si grant coup comme il pouoit enteseir, quant Salehadins li escrie : "Tien coi ! ma voulenteiz est assevie, et mes desirriers muëiz en autre viande : je vueil mangier char de mouton." Lors fu li chevaus desloiez et rameneiz en l'estable. Et quant li granz maistres le sot, si en fu mout liez et tuit li frere de laienz.

13. *CHANSON DU*

Le samedi al soir faut la semaine :
 Gaiete et Oriours, serors germaines,
 Main a main vont baignier a la fontaine.
 Vente l'ore et li raim crollent :
 Qui s'entraiment soef dorment !

Maintenant vous avez entendu," dit Saladin, "ma folie ; mais par Dieu je vous prie de n'y faire aucune violence ; et mieux vaut-il que je meure, moi qui suis un pauvre homme, qu'une telle bête qui vaut tant, et on affirme que le grand maître n'en prendrait pas mille besants." Sur ces entrefaites le maître le laissa et s'en alla trouver le grand maître et lui dit la requête du malade. Quand le grand maître l'entendit, il réfléchit un peu, et se demanda avec un grand étonnement d'où un tel caprice lui venait et dit au maître des malades : "Allez, prenez-le et ainsi contentez son désir. Et mieux vaut que mon cheval meure qu'un homme ; et d'autre part ce nous serait un reproche éternel." Là-dessus le cheval fut amené devant le lit de Saladin, et fut lié et abattu à terre, et un valet fut préposé, une grande hache d'une main et un billot de l'autre, et il dit : "Quel pied est-ce que le malade demande ?" Et on lui dit : "Le pied droit de devant." Il prend le billot et le met sous le pied et balance la hache à deux mains et voulut frapper un aussi grand coup qu'il pouvait tenter, quand Saladin lui crie : "Arrête ! mon caprice est assouvi et mes désirs changés en autre viande ; je veux manger de la chair de mouton." Alors le cheval fut délié et ramené à l'étable. Et quand le grand maître le sut, il en fut bien content et tous les frères de là-dedans.

(?) *TREIZIÈME SIÈCLE*

Au soir du samedi faut (finit) la semaine :
 Gaieté et Oriour, sœurs germaines,
 Main à main vont se baigner à la fontaine.
 La brise souffle et les branches s'agitent :
 Que les amants dorment en paix !

L'enfes Gerarz revient de la quintaine ;
 S'a choisie Gaiete sor la fontaine,
 Entre ses braz l'a prise, soef l'a streinte.
 Vente l'ore, etc.

Quant avras, Oriours, de l'eve prise,
 Reva toi en ariere, bien sés la vile :
 Je remandrai Gerart qui bien me prise.
 Vente l'ore, etc.

Or s'en va Oriours, teinte et marie ;
 Des ieuz s'en va plorant, del cuer sospire,
 Quant Gaie sa serour n'en meine mie.
 Vente l'ore, etc.

Lasse ! fait Oriours, com mar fui née !
 J'ai laissié ma serour en la valée ;
 L'enfes Gerarz l'en meine en sa contree.
 Vente l'ore, etc.

L'enfes Gerarz et Gaie s'en sont torné,
 Lor droit chemin ont pris vers la cité :
 Tantost com il i vint, l'a esposé.
 Vente l'ore et li raim crollent :
 Qui s'entraiment soef dorment !

14. *JOIN*

Jean de Joinville, born about 1224, died 1317. As Villehardouin may be considered the earliest of the historians, so Joinville may be considered the inventor of the monograph. Yet though his work professes to be a "recueil des saintes paroles et des bonnes actions" of his master St. Louis, his work is full of digressions on subjects as remote from the matter in hand as the origin of the Tartars and the sources of the Nile. M. Gaston Paris has shown that he has no doubt incorporated in his "Mémoires" of St. Louis an earlier work

(1) Li sains rois ama tant verité que neïs aus Sarrazins
 ne vout il pas mentir de ce qu'il leur avoit en convenant,

L'enfant Gérard revient de la quintaine ;
 Il aperçoit Gaieté sur la fontaine,
 Il l'a prise dans ses bras et l'a doucement étreinte.
 La brise souffle, etc.

Quand tu auras, Oriour, pris de l'eau,
 Retourne sur tes pas, tu connais bien la ville :
 Moi je resterai avec Gérard qui tant m'estime.
 La brise souffle, etc.

Or s'en va Oriour, pâle et triste ;
 Des yeux s'en va pleurant, de cœur soupire ;
 Parce qu'elle ne ramène pas Gaye sa sœur,
 La brise souffle, etc.

Hélas ! fait Oriour, pour mon malheur je suis née !
 J'ai laissé ma sœur dans la vallée,
 L'enfant Gérard l'emmena en sa contrée.
 La brise souffle, etc.

L'enfant Gérard et Gaye s'en sont retournés,
 Ils ont pris leur chemin droit vers la ville ;
 Dès qu'ils furent arrivés ils s'épousèrent.
 La brise souffle et les branches s'agitent :
 Que les amants dorment en paix.

VILLE

giving an account of his adventures during the sixth crusade (1248 - 1254). To the naiveté of Villehardouin he adds something more of an emotional character. His work reflects in a remarkable degree the writer's personality. Sincerity, an unusual power of observation and of word-painting, are salient features of his work. As a historian he has done for the growing royal power what Villehardouin had accomplished for the feudal system.

(1) Le saint roi aimait tant la vérité qu'il ne voulait pas mentir même aux Sarrasins dans ce qu'il leur avait

si come vous orrés ci après.—De sa bouche fu il si sobres qu'onques jour de ma vie je ne li oui deviser nules viandes, aussi come maint riche ome font, ainçois manjoit paciënment ce que ses queus li apareilloit et metoit on devant lui.—En ses paroles fu il atemprés ; car onques jour de ma vie je ne li oui mal dire de nului, n'onques ne li oui nomer le diable, li queus nons est biens espandus par le roiaume, ce que je croi qui ne plaist mie a Dieu. — Son vin temproit par mesure, selonc ce qu'il veoit que li vins le pouoit souffrir. — Il me demanda se je vouloie estre onourés en cest siecle et avoir paradis a la mort, et je li dis : “Ouil.” Et il me dist : “*Donc vous gardés que vous ne faites ne ne dites a vostre esciënt nule rien que, se tous li mondes le savoit, que vous ne peüssiés conoistre : J'ai ce fait, j'ai ce dit.*” — Il me dist que je me gardasse que je ne desmentisse ne ne desdeüsse nului de ce qu'il diroit devant moi, puis que je n'i avroie ne pechié ne damage eu souffrir, pour ce que des dures paroles muevent les meslees dont mil ome sont mort.—Il disoit que l'on devoit son cors vestir et acesmer en tel maniere que li preudome de cest siecle ne deissent qu'il en feist trop, ne que li juene ome ne deissent qu'il en feist peu.

(2) Ci après vous dirai coment j'ordenai et atirai mon affaire en quatre ans que j'i demourai puis que li frere le roi en furent venu. J'avoie deus chapelains avec moi qui me disoient mes eures : li uns me chantoit ma messe si tost come l'aube deu jour aparoit, et li autres atendoit tant que mi chevalier et li chevalier de ma bataille estoient levé. Quant j'avoie ouie ma messe, je m'en aloie avec le roi. Quant li rois vouloit chevauchier, je li faisoie compaignie. Aucune fois estoit que li message venoient a lui, par quoi il nous convenoit besoignier a la matinee. Quant ce venoit contre la saint Remi, je

promis, ainsi que vous l'entendrez ci-après. Il était si sobre pour sa nourriture que jamais de ma vie je ne l'ai entendu commander aucun mets comme le font maints grands seigneurs ; mais il mangeait patiemment ce que son cuisinier lui apprêtait et qu'on mettait devant lui. En ses paroles il était modéré ; car jamais de ma vie je ne l'ai entendu dire de mal de personne, et je ne l'ai jamais entendu nommer le diable, dont le nom est bien répandu par le royaume, ce qui, je crois, ne plait pas à Dieu. Il tempérerait son vin dans une juste mesure, selon qu'il voyait que le vin pouvait le supporter. Il me demanda si je désirais être honoré en cette vie et avoir le paradis à la mort, et je lui dis : "Oui." Et il me dit : "Donc gardez-vous de dire ou de faire sciemment rien que vous ne puissiez avouer, si tout le monde le savait : J'ai fait cela, j'ai dit cela." Il me dit que je me gardasse de démentir ou de contredire personne sur ce qu'il dirait devant moi, du moment qu'il n'y aurait pour moi ni péché ni dommage à le supporter, parce que de dures paroles font naître les disputes, et mille hommes en sont morts. Il disait que l'on devait vêtir et parer son corps de telle manière que les gens sérieux ne pussent dire qu'on en fit trop, et que les jeunes gens ne pussent dire qu'on n'en fit pas assez.

(2) Ci-après je vous dirai comment j'ordonnai et j'arrangeai mon affaire en quatre ans que j'y demeurai après que les frères du roi s'en furent revenus. J'avais avec moi deux chapelains qui me disaient mes heures ; l'un me chantait ma messe aussitôt que l'aube du jour apparaissait, et l'autre attendait jusqu'à ce que mes chevaliers et les chevaliers de ma division fussent levés. Quand j'avais entendu ma messe, je m'en allais avec le roi. Quand le roi voulait aller à cheval, je lui tenais compagnie. Il arrivait quelquefois que les messagers venaient à lui, de sorte qu'il nous fallait travailler pendant la matinée. Quand approchait la Saint Rémi

faisoie achater ma porcherie de pors et ma bergerie de chastris, et farine et vin pour la garnison de l'ostel tout iver ; et ce faisoie je pour ce que les denrees encherissent en iver, pour la mer qui est plus felonesse en iver qu'en esté. Et achatoie bien cent toneaus de vin, et faisoie toujours boire le meilleur avant, et faisoie temperer le vin aus vaslès d'eau, et eu vin des escuiers meins d'eau ; a ma table servoit l'on devant mes chevaliers d'une grant fiole de vin et d'une grant fiole d'eau, si le temproient si come il vouloient.

15. *GUILLAUME DE MACHAULT*

A poet interesting to English readers for this fact—if for no other that his poetry largely influenced his friend Chaucer. Machault

Onques mes cuers ne senti
 Se dure dolour,
 Com quant je me departi
 De ma douce amour.
 Mais ce me rendi vigour
 Qu'elle vis a vis
 Me dist par tres grant douçour :
 Adieu, dous amis.

De ce mot quant je l'oÿ
 La douce savour
 Fut empreinte, et fit en mi
 Mon cuer son sejour.
 Lors ma dame au cointe atour
 Escript ce m'est vis,
 De sa belle bouche entour :
 Adieu, dous amis.

(le premier octobre) je faisais acheter mon approvisionnement de pores et ma provision de moutons, et farine et vin pour la fourniture de la maison tout l'hiver ; et je le faisais parce que les denrées renchérisseient en hiver, vu que la mer est plus mauvaise en hiver qu'en été. J'achetais bien cent tonneaux de vin, je faisais toujours boire le meilleur avant, et je faisais couper le vin des valets avec de l'eau, avec moins d'eau pour le vin des écuyers ; à ma table on servait devant mes chevaliers une grande carafe de vin et une grande carafe d'eau, et ils le coupaient comme ils voulaient.

(*CIRCA* 1300–1375)

founded a new school of lyrical poets, amongst whom may be named Froissart, Deschamps, Christine de Pisan, Charles d'Orléans.

Jamais mon cœur n'a senti
 De peine si dure
 Que lorsque je quittai
 Ma douce amie.
 Mais ce qui m'a fortifié
 C'est qu'elle me dit,
 Me regardant fort tendrement en face :
 " Adieu, doux ami."

De ces mots, quand je les entendis,
 La douce saveur
 Me pénétra et établit
 Son séjour au milieu de mon cœur.
 Alors, ma dame au bel atour,
 Il me semble que je vois écrit
 Autour de sa belle bouche :
 " Adieu, doux ami."

Si ne quier autre mercy
 De mon douz labour,
 Car j'ay cent joies en my
 Pour une tristour :
 Quand la souveraine flour
 Dou monde et le pris
 Vuet que je porte en s'onnour :
 Adieu, dous amis.

16. *FROIS*

Jehan (Jean) Froissart, born at Valenciennes 1337, died shortly after his protector Aubert de Bavière (1404). The "Chronicles" of Froissart in four books, which describe the most remarkable events occurring between 1325 and 1400, constitute one of the most important of the historical monuments of the Middle Ages. It occupied some fifty years of his life, and it is probable that he was writing up to the moment of his death.

At the age of twenty-three he came over to England to offer to Philippa of Hainault, wife of Edward III., a work on contemporary history, which was no doubt the nucleus of his life's work. He tells us he was by natural tastes a "historian," but history had not yet taken refuge in the scholar's study or on the dusty shelves of the archivist. It was to be sought for in the court, the castle, and even in the wayside-inn. We are not surprised, therefore, to find him undertaking long travels, in Scotland, France, Italy

(1) Ches meschans gens ens es contrees quo j'ay nommees se commenchieient a eslever, pour che que il dissoient que on les tenoit en trop grande servitude, et que au commencement dou monde il n'avoit esté nuls sers, ne nuls n'en pooit estre, se il ne faisoit traïson envers son signeur, enssi comme Lucifer fist envers Dieu, mais il n'avoient pas ceste taille, car il ne estoient ne anges, ne esperits, mais hommes fourmés a la samblance de leurs signeurs, et on les tenoit comme bestes, la quele cose il

Ainsi je ne demande aucun autre remerciement
 De mes douces peines,
 Car j'ai cent joies en moi
 A côté d'une seule tristesse :
 Quand la fleur suprême
 Et la gloire du monde
 Veut que je porte en son honneur
 (La devise) : " Adieu, doux ami."

SART

(where he met and travelled with Chaucer), Holland, Flanders, everywhere accumulating materials for his work. He reflects, without sifting or criticising, the testimony of his witnesses, and his many inaccuracies are due to his method rather than to any wilful partiality or misrepresentation on his part. Still, his book shows an important advance in the art of writing history. Montaigne, who speaks of him as "le bon Froissart," classes him with those simple historians "qui n'ont pas de quoi y mêler quelque chose du leur, et qui n'y apportent que le soin et la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notice et d'enregistrer à la bonne foi toutes choses sans choix et sans triage. C'est la matière de l'histoire nue et informe : chacun en peut faire son profit autant qu'il a d'entendement."

For Philippa he composed many of his "beaulx ditiés amoureux."
 See p. 82.

(1) Ces méchantes gens dans les contrées que j'ai nommées (Kent, Excecs, Soucecs et Beteforde) commencèrent à se soulever parce qu'ils disaient qu'on les tenait dans une trop grande servitude, et qu'au commencement du monde il n'y avait pas eu de serfs, et qu'il ne pouvait pas y en avoir, à moins qu'on ne commît une trahison envers son seigneur, ainsi que Lucifer le fit envers Dieu ; mais ils n'étaient pas taillés sur ce modèle, car ils n'étaient ni des anges ni des esprits, mais des hommes formés à la ressemblance de leurs seigneurs, et on les

ne voloient ne pooient plus souffrir, mais voloient estre tout un, et, se il labouroient ou faisoient aucuns labourages pour leurs signeurs, il en voloient avoir leur salaire.

En ces esrederies les avoit dou tamps passét grandement mis et boutés uns fols prestres d'Engleterre, de la conté de Kent, qui s'appelloit Jehans Balle, et pour ses folles parolles il en avoit jeüt en prison devers l'arcevesque de Cantorbie par trop de fois; car cils Jehans Balle avoit eü d'usage que, les jours dou diémence après messe, quant toutes les gens issoient hors dou moustier, il s'en venoit en l'atre, et la preëchoit et faisoit le peuple assambler autour de ly et leur disoit: "Bonnes gens, les choses ne poent bien aler en Engletiere ne yront jusques a tant que li bien yront tout de commun et que il ne sera ne villains, ne gentils homs, que nous ne soions tout omy. A quoy faire sont cil que nous nommons signeur plus grant maistre de nous? A quoy l'ont il desservy? Pour quoi nous tiennent il en servitude? Et si venons tous d'un pere et d'une mere, Adam et Eve. En quoi poent il dire ne monstrar que il sont mieux signeur que nous, fors par ce que il nous font gaignier et labourer ce que il despendent? Il sont vestu de velours et de camocas fourés de vair et de gris, et nous sommes vestu de povres draps. Il ont les vins, les espisses et les bons pains, et nous avons le soille, le retrait et le paille, et buvons l'aige. Il ont le sejour et les biaux manoirs, et nous avons le paine et le travail et le pleuve et le vent as camps, et faut que de nous viegne et de nostre labour ce dont il tiennent les estas. Nous sommes appelé serf, et batu se nous ne faisons presentement leur service, et si n'avons souverain a qui nous nos puissions plaindre, ne qui en vosist oïr ne droit faire. Alons au roy, il est jovenes, et li remonstrons nostre servitude et li dissons que nous vollons

tenait comme des bêtes ; c'est ce qu'ils ne voulaient ni ne pouvaient plus supporter, ils voulaient être sur le même pied, et s'ils travaillaient ou labouraient quelque terre pour leurs seigneurs, ils en voulaient avoir leur salaire.

C'était un prêtre fou d'Angleterre du comté de Kent qui les avait au temps passé grandement amenés et poussés à ces folies. Il s'appelait Jean Ball, et pour ses folles paroles il avait été en prison du fait de l'archevêque de Cantorbérie bien des fois ; car ce Jean Ball avait pris l'habitude les jours de dimanche après la messe, quand tout le monde sortait de l'église, d'aller au cimetière, et là il prêchait, faisait s'assembler les gens autour de lui et leur disait : " Bonnes gens, les choses ne peuvent bien aller en Angleterre et n'iront pas bien jusqu'à ce que les biens soient mis tous en commun, et qu'il n'y ait plus ni vilains, ni gentilshommes, et que nous soyons tous égaux. Pourquoi ceux que nous nommons seigneurs sont-ils plus grands maîtres que nous ? En quoi l'ont-ils mérité ? Pourquoi nous tiennent-ils en servitude ? Pourtant nous venons tous d'un père et d'une mère, Adam et Ève. En quoi peuvent-ils dire ou prouver qu'ils sont plutôt seigneurs que nous, sauf en ce qu'ils nous font cultiver et labourer pour leurs dépenses ? Ils sont vêtus de velours et de camocas fourrés de vair et de gris, et nous sommes vêtus de pauvre drap. Ils ont les vins, les épices et les bons pains, et nous avons le seigle, le son et la paille, et nous buvons de l'eau. Ils ont le repos et les beaux manoirs, et nous avons la peine et le travail et la pluie et le vent aux champs, et il faut que de nous et de notre labeur vienne ce dont ils administrent leurs états. Nous sommes appelés serfs et battus si nous n'exécutons pas immédiatement leurs ordres, et nous n'avons pas de souverain à qui nous puissions nous plaindre ni qui voulût nous entendre ou nous rendre justice. Allons trouver le roi, il est jeune ; montrons-lui notre servitude

qu'il soit autrement, ou nous y pourverons de remede. Se nous y alons de fait et tout ensamble, toutes manieres de gens qui sont nommé serf et tenu en servitude, pour estre afranchi, nous sievront. Et quant li rois nous vera ou ora, ou bellement ou aultrement, de remede il y pourvera."

(2) BALLADE DE

Sus toutes flours tient on la rose a belle,
 Et, en après, je croi, la violette ;
 La flour de lys est belle, et la perselle ;
 La flour de glay est plaisans et parfette ;
 Et li plusour aiment moult l'anquelie,
 Le pyone, le muguet, la soussie.
 Cascune flour a par li son merite :
 Mès je vous di, tant que pour ma partie,
 Sus toutes flours j'aime la margherite.

Car en tous temps, plueve, gresille ou gelle,
 Soit la saisons ou fresque ou laide ou nette,
 Ceste flour est gracieuse et nouvelle,
 Douce, plaisans, blanchète et vermillète ;
 Close est a point, ouverte et espanie ;
 Ja n'y sera morte ne apalie ;
 Toute bonté est dedans li escripte ;
 Et pour un tant, quand bien y estudie,
 Sus toutes flours j'aime la margherite.

Et le douç temps ore se renouvelle,
 Et esclarcist ceste douce flourette ;
 Et si voi ci s'ëoir dessus l'asprelle
 Deus cœurs navrés d'une plaisant sajette,
 A qui le dieu d'Amours soit en aïe.

et disons-lui que nous voulons que les choses aillent autrement ou nous y fournirons un remède. Si nous y allons effectivement et tous ensemble, toutes sortes de gens qui sont nommés serfs et tenus en servitude, pour être affranchis, nous suivront. Et quand le roi nous verra et nous entendra, d'une manière ou de l'autre, il y portera remède."

LA MARGUERITE

Par-dessus toutes les fleurs on tient la rose pour belle,
Et ensuite, je crois, la violette ;
La fleur de lis est belle et la marjolaine
Le glaïeul est charmant et parfait ;
La multitude aime bien l'ancolie,
La pivoine, le muguet, le souci.
Chaque fleur a son mérite à elle ;
Mais je vous dis que pour ma part,
Au-dessus de toutes les fleurs j'aime la marguerite.

Car en tout temps, qu'il pleuve, grésille ou gèle,
Que la saison soit ou fraîche ou laide ou belle,
Cette fleur est gracieuse et nouvelle,
Douce, charmante, blanche et vermeille ;
Close est à point, ouverte et épanouie ;
Jamais ne sera-t-elle morte ni flétrie ;
Toute bonté est écrite dans ses pétales ;
Et pour ce motif, quand j'y pense bien,
Au-dessus de toutes les fleurs j'aime la marguerite.

Et maintenant le doux temps se renouvelle,
Et cette belle fleurette brille ;
J'y vois sur la prêle assis
Deux cœurs percés d'une flèche aimable,
A qui le dieu d'Amour soit en aide.

Avec euls est Plaisance et Courtoisie,
 Et Douls Regars, qui petit les respite.
 Dont c'est raison qu'au chapel faire die :
 Sus toutes flours j'aime la margherite.

(Added in later years, under less happy circumstances.)

Mès trop grant doel me croist et renouvelle,
 Quant me souvient de la douce flourette,
 Car enclose est dedens une tourelle,
 S'a une haie au devant de li faitte,
 Qui nuit et jour m'empèce et contrarie.
 Mès s'Amours voelt estre de mon aie,
 Ja pour creniel, pour tour, ne pour garite,
 Je ne lairai qu'a occoison ne die :
 Sus toutes flours j'aime la margherite.

(3) RONDEAU

Aies le coer courtois et honnourable,
 Humble et discret, secrè, vrai et joli,
 Lié, attempré, et retien ce notable :
 Aies le coer courtois et honnourable,
 Et selonc ce que tu poes te fais able :
 S'avront pité dame et Amours de ti.
 Aies le coer courtois et honnourable.

Amours, Amours, que volés de moi faire ?
 En vous ne puis vëoir riens de seür :
 Je ne cognois ne vous ne vostre afaire.
 Amours, Amours que volés de moi faire ?
 Le quel vaut mieulz : pryer, parler, ou taire ?
 Dittes le moi, qui avés bon eür.
 Amours, Amours, que volés de moi faire ?

Avec eux se trouvent Plaisir et Courtoisie,
 Et Doux Regard qui les soulage un peu.
 Donc c'est avec raison que je dis, en faisant la
 couronne:
 " Au-dessus de toutes les fleurs j'aime la marguerite."

Mon malheur, bien grand, s'accroît et se renouvelle,
 Quand il me souvient de la douce fleurette,
 Car dans une tourelle elle est enclose,
 Il y a une clôture établie devant elle,
 Qui m'empêche et me vexe jour et nuit.
 Mais si l'Amour veut me venir en aide,
 Jamais ni créneau ni tour ni guérite,
 Ne m'empêchera de dire en toute occasion :
 " Au-dessus de toutes les fleurs j'aime la Marguerite."

AMOUREUX

Aie le cœur courtois et plein d'honneur,
 Humble et discret, modeste, sincère et franc,
 Gai, raisonnable, et retiens cette maxime :
 Aie le cœur courtois et plein d'honneur,
 Et selon ton pouvoir fais-toi apte (fais ce que tu
 peux) :
 Ainsi dame et Amour auront pitié de toi.
 Aie le cœur courtois et plein d'honneur.

Amour, Amour, que veux-tu faire de moi ?
 En toi je ne puis rien trouver de sûr :
 Je ne te connais ni toi ni tes affaires.
 Amour, Amour, que veux-tu faire de moi ?
 Lequel vaut mieux : prier, parler ou me taire ?
 Dites-le-moi (vous autres), qui avez bonne chance.
 Amour, Amour, que veux-tu faire de moi ?

17. *EUSTACHE DESCHAMPS*

Law student, "huissier d'armes," "maître des eaux et forêts de Villers-Cotterets," "bailli de Senlis," and holder of other

- (1) Je treuve qu'entre les souris
 Ot un merveilleux parlement
 Contre les chas leurs ennemis
 A veoir maniere comment
 Elles vesquissent seurement
 Sanz demourer en tel debat ;
 L'une dist lors en arguant :
 Qui pendra la sonnette au chat ?
- Cilz consaulz fut conclus et prins ;
 Lors se partent communement.
 Une souris du plat pais
 Les encontre, et va demandant
 Qu'om a fait. Lors vont respondant
 Que leur ennemi seront mat,
 Sonnette aront au cou pendant :
 Qui pendra la sonnette au chat ?
- C'est le plus fort, dist un rat gris.
 Elle demande saignement
 Par qui sera cilz fais fournis.
 Lors s'en va chascun excusant :
 Il n'y ot point d'executant,
 S'en va leur besongne de plat.
 Bien fut dit, mais, au demourant,
 Qui pendra la sonnette au chat ?

ENVOI

Prince, on conseille bien souvent,
 Mais on puet dire, com le rat,
 Du conseil qui sa fin ne prent :
 Qui pendra la sonnette au chat ?

(CIRCA 1340–1410)

posts, was an Epicurean follower of Machault and an admirer of Chaucer.

- (1) J'apprends que chez les souris
 Il y eut de merveilleux débats
 Dirigés contre les chats leurs ennemis
 Pour chercher un moyen comment
 Elles pourraient vivre en sûreté
 Sans rester tellement inquiètes ;
 L'une demanda alors dans sa harangue :
 " Qui pendra la sonnette au chat ? "

Ce projet fut décidé et adopté :
 Et puis elles se séparent toutes.
 Une souris du pays plat
 Les rencontre et commence à demander
 Ce qu'on a fait. Elles lui répondent
 Que leurs ennemis seront vaincus,
 Qu'ils auront une sonnette pendant au cou :
 " Qui pendra la sonnette au chat ? "

" C'est le point difficile," dit un rat gris.
 Elle demande sagement
 Par qui le projet sera mis en exécution :
 Alors chacun commence à s'excuser :
 Il ne se trouva point d'exécuteur,
 Leur entreprise tombe à plat.
 L'intention était bonne, mais pour le reste :
 " Qui pendra la sonnette au chat ? "

ENVOI

Prince, on délibère souvent,
 Mais on peut dire, comme le rat,
 D'un projet qui n'aboutit à rien :
 " Qui pendra la sonnette au chat ? "

(2) RON

Par long conseil sans excecucion
 Est maint paiz destruit en temps de guerre ;
 On le voit bien par France et Angleterre.

Les Angles font tres hastive mocion ;
 Des François ont mout destruite la terre.
 Par long conseil sans excecucion
 Est maint paz destruit en temps de guerre.

Et les Français ont longue oppinion,
 En attendent c'on les veingne requerre
 En leur paiz, dont tout le cuer me serre.
 Par long conseil sans excecucion
 Est maint paiz destruit en temps de guerre ;
 On le voit bien par France et Angleterre.

18. *CHRISTINE DE PISAN*

Born in Venice and brought to France at the age of five, she married at fifteen and early became a widow (1385). The rest of her life was devoted to literature, for which reason she has been called the first "Femme savante." It was, however, by her

Seulete sui et seulete vueil estre,
 Seulete m'a mon douz ami laissiee ;
 Seulete sui sanz compaignon ne maistre,
 Seulete sui, dolente et courrouciee,
 Seulete sui en langueur mesaisiee,
 Seulete sui plus que nulle esgaree,
 Seulete sui sanz ami demouree.

Seulete sui a uis ou a fenestre,
 Seulete sui en un anglet muciee,
 Seulete sui pour moi de pleurs repaistre,
 Seulete sui, dolente ou apaisiee ;
 Seulete sui, riens n'est qui tant me siee ;
 Seulete sui en ma chambre enserrée,
 Seulete sui sanz ami demouree.

DEAU

A cause de longue délibération sans résultat
 Est maint pays dévasté en temps de guerre ;
 Comme on le voit bien par la France et l'Angleterre.

Les Anglais font de fort prompts mouvements ;
 Ils ont beaucoup ravagé la terre des Français.
 Par longue délibération sans résultat
 Est maint pays dévasté en temps de guerre.
 Et les Français sont lents à prendre un parti,
 Attendant qu'on vienne les chercher
 En leur pays, ce qui me fend le cœur.
 Par longue délibération sans résultat
 Est maint pays dévasté en temps de guerre ;
 Comme on le voit bien par la France et l'Angleterre.

(*CIRCA* 1363–1431)

literary efforts that she was able to support her family after the death of her husband. The productions due to this gifted writer are numberless ; space does not allow of more than one specimen of her works.

Seulette je suis et seulette je veux être,
 Seulette mon doux ami m'a laissée ;
 Seulette je suis sans compagnon ni maître,
 Seulette je suis triste et courroucée,
 Seulette je suis troublée et mal à l'aise,
 Seulette je suis plus qu'une personne égarée,
 Seulette je suis demeurée sans ami.

Seulette je suis à la porte ou à la fenêtre,
 Seulette je suis cachée dans un coin,
 Seulette je suis pour me repaître de pleurs,
 Seulette je suis triste ou apaisée ;
 Seulette je suis, il n'y a rien qui me plaise tant ;
 Seulette je suis enfermée dans ma chambre,
 Seulette je suis demeurée sans ami.

Seulete sui partout et en tout estre ;
 Seulete sui, ou je voise ou je siee ;
 Seulete sui plus qu'autre riens terrestre,
 Seulete sui de chascun delaissiee,
 Seulement sui durement abaissiee,
 Seulete sui souvent toute esplouree,
 Seulete sui sanz ami demouree.

ENVOI

Princes, or est ma douleur commenciee :
 Seulete sui de tout duciel menaciee,
 Seulete sui plus teinte que moree :
 Seulete sui sanz ami demouree.

19. CHARLES

Son of Louis d'Orléans, was wounded at Azincourt and taken as prisoner to England, where he remained twenty-five years. In 1440

(1) En regardant vers le pays de France,
 Ung jour m'avint, a Dovre sur la mer,
 Qu'il me souvint de la douce plaisance
 Que je souloie oudit pays trouver ;
 Si commençay de cuer a souspirer,
 Combien certes que grant bien me faisoit
 De veoir France que mon cuer amer doit.

Je m'avisay que c'estoit non savance
 De telz souspirs dedens mon cuer garder,
 Veu que je voy que la voye commence
 De bonne paix, qui tous biens peut donner ;
 Pource tournay en confort mon penser,
 Mais non pourtant, mon cuer ne se lassoit
 De veoir France que mon cuer amer doit.

Seulette je suis partout et en tout lieu ;
 Seulette je suis que je marche ou que je reste assise ;
 Seulette je suis plus qu'autre chose terrestre,
 Seulette je suis abandonnée de tout le monde,
 Seulette je suis cruellement abattue,
 Seulette je suis souvent tout éplorée,
 Seulette je suis restée sans ami.

ENVOI

Princes, là commence ma douleur :
 Seulette je suis menacée de toute peine,
 Seulette je suis plus sombre qu'une teinture noire,
 Seulette je suis demeurée sans ami.

D'ORLÉANS (1391–1465)

he was ransomed, returned to France, and devoted most of the rest of his life to literature. His first wife was Isabelle, widow of Richard II.

- (1) En regardant vers le pays de France,
 Un jour il m'arriva, à Douvres sur la mer,
 De me rappeler la douce joie
 Que j'avais l'habitude de trouver dans ce pays-là ;
 Je commençai à soupirer du fond du cœur,
 Quoique certes cela me fit du bien
 De voir la France que mon cœur doit aimer.

Je m'avisai qu'il n'était pas sage
 De garder de tels soupirs dans mon cœur,
 Vu que je vois que la voie vers une bonne paix
 S'ouvre, laquelle peut donner tous les biens,
 Pour cela ma pensée me soulageait,
 Mais cependant mon cœur ne se fatiguait pas
 De voir la France que mon cœur doit aimer.

Alors chargeay en le nef d'Esperance
 Tous mes souhays en leur priant d'aler
 Oultre la mer, sans faire demourance,
 Et a France de me recommander.
 Or nous doit Dieu bonne paix sans tarder,
 Adonc auray loisir, mais qu'ainsi soit,
 De veoir France que mon cueur amer doit.

ENVOI

Paix est tresor qu'on ne peut trop loer,
 Je hé guerre, point ne la dois prisier,
 Destourbé m'a long temps, soit tort ou droit,
 De veoir France que mon cueur amer doit.

(2) RON

Le temps a laissé son manteau
 De vent, de froidure et de pluye,
 Et s'est vestu de broderye
 De soleil raiant, cler et beau.

Il n'y a beste ne oiseau
 Qu'en son jargon ne chante ou crye :
 Le temps a laissé son manteau
 De vent, de froidure et de pluye.

Riviere, fontaine et ruisseau
 Portent en livree jolye
 Goultes d'argent d'orfavrerie ;
 Chascun s'abille de nouveau.
 Le temps a laissé son manteau.

Alors je chargeai sur le navire Espérance,
Tous mes souhaits, en les priant d'aller
Au delà de la mer, sans délai,
Et de me recommander à la France.
Que Dieu nous donne douce paix sans attendre,
Alors j'aurai loisir, pourvu qu'il en soit ainsi,
De voir la France que mon cœur doit aimer.

ENVOI

La paix est un trésor qu'on ne peut trop louer,
Je hais la guerre, je n'ai aucune raison de l'estimer,
Elle m'a empêché longtemps, à raison ou à tort,
De voir la France que mon cœur doit aimer.

DEAU

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vêtu de broderie
De soleil luisant, clair et beau.

Il n'y a ni bête ni oiseau
Qui ne chante ni crie en son langage
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent comme une jolie livrée
Gouttes d'argent d'orfèverie ;
Chacun s'habille de neuf.
Le temps a laissé son manteau.

20. *FRANÇOIS*

François, who assumed the name of his early patron Villon, was born at Paris in 1431.

He passed a troubled existence ; being condemned to be hanged in 1455 (his sentence was commuted into exile), and imprisoned again in 1461, in all probability his life ended in misery. No

(1) LA BALLADE

Freres humains qui après nous vivez,
 N'aiez les cuers contre nous endurecis ;
 Car, se pitié de nous povres avez,
 Dieu en aura plus tost de vous mercis.
 Vous nous voiez cy atachez, cinq, sis ;
 Quant de la chair, que trop avons nourrie,
 Elle est pieça devoree et pourrie,
 Et nous, les os, devenons cendre et pouldre.
 De nostre mal personne ne s'en rie,
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

Se vous clamons freres, pas n'en devez
 Avoir desdaing, quoy que fusmes occis
 Par justice. 'Toutesfois vous sçavez
 Que tous hommes n'ont pas bon sens assis.
 Excusez nous, puis que sommes transsis,
 Envers le filz de la Vierge Marie,
 Que sa grace ne soit pour nous tarie,
 Nous preservant de l'infernale fouldre.
 Nous sommes mors : ame ne nous harie,
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

(VILLON)

trace of Villon, *maître ès arts*, is found later than January 5, 1463.

The *Grand Testament* was composed in 1461, amounts to 1384 lines, and is largely autobiographical; see *La Ballade des Pendus*, written in expectation of death.

DES PENDUS

Frères humains, qui vivez après nous,
 N'ayez pas le cœur endurci contre nous,
 Car, si vous avez pitié de nous, pauvres que nous
 sommes,
 Dieu aura plus tôt compassion de vous.
 Vous nous voyez ici pendus, cinq, six ;
 Pour ce qui est de la chair que nous avons trop
 entretenu,
 Elle est depuis longtemps dévorée et pourrie,
 Et nous, les os, devenons cendre et poussière.
 Que personne ne se moque de notre malheur,
 Mais priez Dieu qu'il veuille nous absoudre tous

Si nous vous appelons frères, vous n'en devez pas
 Être dédaigneux, quoique nous ayons été occis
 Par la justice. Vous savez toutefois
 Que tous les hommes n'ont pas le bon sens établi
 (en eux).

Excusez-nous, puisque nous sommes trépassés,
 Auprès du fils de la Vierge Marie,
 De façon que sa grâce ne soit pas pour nous tarie,
 Nous préservant de la foudre infernale.
 Nous sommes morts : que personne ne nous tour-
 mente,
 Mais priez Dieu qu'il veuille nous absoudre tous !

La pluye nous a buez et lavez
 Et le soleil desechez et noircis ;
 Pies, corbeaulx nous ont les yeux cavez
 Et arraché la barbe et les sourcilz ;
 Jamais, nul temps, nous ne sommes rassis ;
 Puis ça, puis la, comme le vent varie,
 A son plaisir sans cesser nous charie,
 Plus becquetez d'oiseaulx que dez a coudre.
 Ne soiez donc de nostre confrarie ;
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

ENVOI

Prince Jesus, qui sur tous as maistrice,
 Garde qu'Enfer n'ait de nous seigneurie :
 A luy n'avons que faire ne que souldre.
 Hommes, icy n'a point de mocquerie,
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

(2) BALLADE DES DAMES

Dictes moy ou, n'en quel pays,
 Est Flora la belle Rommaine ;
 Archipiada, ne Thais,
 Qui fut sa cousine germaine ;
 Echo, parlant quand bruyt on maine
 Dessus riviere ou sus estan,
 Qui beaulté ot trop plus qu'humaine
 Mais ou sont les neiges d'antan ?

Ou est la très sage Hellois,
 Pour qui fut chastré, puis moyne,
 Pierre Esbaillart a Saint Denis ?
 Pour son amour ot cest essoyne.

La pluie nous a lessivés et lavés
 Et le soleil nous a desséchés et noircis ;
 Pies, corbeaux, nous ont troué les yeux
 Et nous ont arraché la barbe et les sourcils ;
 Jamais, jamais, nous ne sommes au repos ;
 D'un côté ou de l'autre, comme le vent varie,
 Il nous charrie sans cesse à son plaisir,
 Plus becquetés par les oiseaux que des dés à coudre.
 Ne soyez donc pas de notre compagnie ;
 Mais priez Dieu qu'il veuille nous absoudre tous !

ENVOI

Prince Jésus, qui as la souveraineté sur tous,
 Empêche que l'Enfer ait pouvoir sur nous :
 Nous n'avons rien à faire avec lui et rien à lui payer.
 Hommes, ici il n'y a pas à rire,
 Mais priez Dieu qu'il veuille nous absoudre tous !

DU TEMPS JADIS

Dites-moi où, en quel pays,
 Est Flora la belle Romaine,
 Archippe,¹ ou Thaïs
 Qui était sa cousine germaine ;
 Echo, parlant quand on fait du bruit
 Sur rivière ou sur étang,
 Qui avait une beauté bien plus qu'humaine.
 Mais où sont les neiges d'antan (de l'année passée) ?

Où est la très sage Héloïse,
 Pour qui fut châtré, puis moine,
 Pierre Abélard à Saint-Denis ?
 Pour son amour il eut ce malheur.

¹ = Alcibiades, mistaken for a woman's name.

Semblablement ou est la royne
 Qui commanda que Buridan
 Fust gecté en ung sac en Saine ?
 Mais ou sont les neiges d'antan ?

La royne blanche comme lis
 Qui chantait a voix de seraine ;
 Berte au grant pié, Biétris, Allis ;
 Haremburgis qui tint le Maine,
 Et Jehanne, la bonne Lorraine,
 Qu'Englois brulerent a Rouan ;
 Ou sont elles, Vierge souveraine ?
 Mais ou sont les neiges d'antan ?

ENVOI

Prince, n'enquerez de sepmaine
 Ou elles sont, ne de cest an,
 Que ce reffrain ne vous remaine :
 Mais ou sont les neiges d'antan ?

(3) BALLADE DES

Tant grate chévre que mal gist ;
 Tant va le pot a l'eau qu'il brise ;
 Tant chauffe on le fer qu'il rougist ;
 Tant le maille on qu'il se debrise.
 Tant vault l'homme comme on le prise ;
 Tant s'eslonge il qu'il n'en souvient ;
 Tant mauvais est qu'on le desprise ;
 Tant crie l'on Noël qu'il vient.

Tant raille on que plus on ne rit ;
 Tant despend on qu'on n'a chemise ;
 Tant est on franc que tout se frit ;
 Tant vault tien que chose promise ;

De même où est la reine
 Qui ordonna que Buridan
 Fût jeté en un sac dans la Seine ?
 Mais où sont les neiges d'antan ?

La reine blanche semblable à un lis,
 Qui chantait d'une voix de sirène ;
 Berthe aux grands pieds, Béatrice, Alice,
 Erembourg à qui appartenait le Maine,
 Et Jeanne, la bonne Lorraine,
 Que les Anglais brûlèrent à Rouen ;
 Où sont-elles, Vierge souveraine ?
 Mais où sont les neiges d'antan ?

ENVOI

Prince, ne demandez pas ni de cette semaine
 Ni de cette année, où elles sont,
 Sans vous souvenir de ce refrain :
 Mais où sont les neiges d'antan ?

PROVERBES

Tant gratte la chèvre qu'elle gâte son gîte ;
 Tant va le pot à l'eau qu'il se brise ;
 Tant chauffe-t-on le fer qu'il rougit ;
 Tant le martèle-t-on qu'il se brise.
 Autant vaut l'homme qu'on l'estime ;
 Tant s'éloigne-t-il qu'il ne vous en souvient pas ;
 Tant mauvais est-il qu'on le méprise ;
 Tant crie-t-on Noël qu'il arrive.

Tant raille-t-on qu'on ne rit plus ;
 Tant dépense-t-on qu'on n'a pas de chemise ;
 Tant est-on généreux que tout se mange ;
 Tant vaut "je tiens" que chose promise ;

Tant ayme on Dieu qu'on suyt l'Eglise ;
Tant donne on qu'emprunter convient ;
Tant tourne vent qu'il chét en bise ;
Tant crie l'on Noel qu'il vient.

Tant ayme on chien qu'on le nourrist ;
Tant court chanson qu'elle est apprise ;
Tant garde on fruit qu'il se pourrist ;
Tant bat on place qu'elle est prise ;
Tant tarde on qu'on fault a l'emprise ;
Tant se haste on que mal advient ;
Tant embrasse on que chét la prise ;
Tant crie l'on Noel qu'il vient.

ENVOI

Prince, tant vit fol qu'il s'advise ;
Tant vat il qu'après il revient ;
Tant le matte on qu'il se radvise ;
Tant crie l'on Noël qu'il vient.

Tant aime-t-on Dieu qu'on suit l'Église ;
Tant donne-t-on qu'il convient d'emprunter ;
Tant tourne le vent qu'il tombe en bise ;
Tant crie-t-on Noël qu'il arrive.

Tant aime-t-on chien qu'on le nourrit ;
Tant court chanson qu'elle est apprise ;
Tant garde-t-on fruit qu'il se pourrit ;
Tant bat-on forteresse qu'elle est prise ;
Tant tarde-t-on qu'on manque l'entreprise ;
Tant se hâte-t-on que mal en vient ;
Tant embrasse-t-on qu'on perd la prise ;
Tant crie-t-on Noël qu'il arrive.

ENVOI

Prince, tant vit le fou qu'il s'avise ;
Tant va-t-il qu'après il revient ;
Tant le mate-t-on qu'il se ravise ;
Tant crie-t-on Noël qu'il arrive.

21. *COM*

Philippe de Commines, born 1445, died 1511. At an early age he entered the service of Charles le Téméraire, Duke of Burgundy, but quitted it in 1472 for that of Louis XI., a master more after his own heart. From that time till the death of Louis in 1483 he occupied the foremost place among the king's advisers. Appointed member of the council of regency during the minority of Charles VIII., he sided with the feudal party, at whose head was the Duc d'Orléans, and was arrested on a charge of high treason in 1486. After two years' imprisonment he was acquitted of the graver charge, thanks to his eloquence and ability, and received a sentence of ten years' confinement to one of his own châteaux, a fine of 10,000 crowns, and the confiscation of a fourth part of his property. This sentence was never executed, and in 1493 he was recalled to the service of the king. Under his successor he fell again into disgrace and retired from public life to his château at Argenton, where he occupied his remaining years in writing his Memoirs,

(1) Le roy feist mettre le dit de Contay dedans ung grant hostevent et vieil, le quel estoit en sa chambre, et moy avec luy, afin qu'il entendist et peust faire rapport a son maistre des parolles dont usoient le dit connestable et ses gens, du dit duc; et le roy se vint seoir dessus ung escabeau rasibus du dit hostevent, afin que nous peussions entendre les parolles que diroit Loÿs de Creville; et avec le dit seigneur n'y avoit que le dit seigneur du Bouchage. Le dit Louys de Creville et son compaignon commencerent leurs parolles, disant que leur maistre les avoit envoyez devers le duc de Bourgongne, et qu'ilz luy avoient faict plusieurs remonstrances pour le desmouvoir de l'amytie des Angloys, et qu'ilz l'avoient trouvé en telle collere contre le roy d'Angleterre que a peu fut qu'ilz ne l'avoient gaigné, non pas seulement a les laisser, mais aider a les destrousser en eulx retournant. Et en disant ces parolles, pour cuyder complaire au roy, le dit Louis de Creville commença a contrefaire le duc de Bourgongne, et a frapper du pied contre terre,

MINES

which cover the period 1464–1498. The portion devoted to Louis XI. is far superior to that of his successor Charles VIII. Owing to the terms of intimacy upon which he lived with the king he was in a position to fulfil the first duty of a historian, to record the truth. In his work, therefore, we have history at first hand, and it is no longer written to amuse but to instruct. We miss the waving of pennons and clash of arms depicted so vividly by Joinville and Froissart, but history becomes for the first time almost a science. He indicates his own purpose by declaring that “*ni bêtes ni simples gens s’amuseront point à lire ces mémoires ; mais princes ou autres gens de cour y trouveront de bons avertissements.*” He has been compared as a political philosopher to Machiavelli, but with this important difference that in Commines we find a susceptibility to religious influence wholly wanting in the former, and if only as a matter of policy, force begins to yield pre-eminence to the sentiment of justice and right.

(1) Le roi fit mettre le dit de Contay dans un grand et vieux paravent qui était dans sa chambre, et moi avec lui, afin qu’il entendit et pût rapporter à son maître les propos dont se servaient le dit connétable et ses gens à l’égard du dit duc et le roi vint s’asseoir sur un escabeau tout au ras du dit paravent afin que nous pussions entendre les paroles que dirait Louis de Créville ; et avec le dit seigneur il n’y avait que le dit seigneur du Bouchage. Le dit Louis de Créville et son compagnon commencèrent leurs propos, disant que leur maître les avait envoyés vers le duc de Bourgogne et qu’ils lui avaient fait plusieurs remontrances pour l’éloigner de l’amitié des Anglais, et qu’ils l’avaient trouvé dans une telle colère contre le roi d’Angleterre que peu s’en était fallu qu’ils ne l’eussent amené, non pas seulement à les laisser faire, mais à les aider à détrousser les Anglais à leur retour. Et en disant ces paroles, croyant en cela plaire au roi, le dit Louis de Créville commença à contrefaire le duc de Bourgogne et

et a jurer saint George, et qu'il appelloit le roy d'Angleterre Blancborne, filz d'un archier qui portoit son nom, et toutes les mocqueries que en ce monde il estoit possible dire d'homme. Le roy rioyt fort, et lui disoit qu'il parlast haut, et qu'il commençoit a devenir ung peu sourt; et qu'il le dist encores une fois. L'autre ne se feignoit pas et recommençoit encore une fois de très bon cuer. Monseigneur de Contay, qui estoit avec moy en cest ostevent, estoit le plus esbahy du monde, et n'eust jamais creu, pour chose que on luy eust sceu dire, ce qu'il oyoit.

(2) Il avoit son medecin, appellé maistre Jacques Coctier, a qui, en cinq mois, il donna cinquante quatre mil escuz contans, qui estoit a la raison de dix mil escuz le mois, et l'evesché d'Amyens pour son nepveu, et aultres offices et terres pour luy et pour ses amys. Le dit medecin luy estoit si très rude que l'on ne diroit point a ung varlet les outrageuses et rudes parolles qu'il luy disoit; et si le craignoit tant le dit seigneur qu'il n'eust osé l'envoyer hors d'avec lui, et si s'en plaingnoit a ceulx a qui il en parloit; mais il ne l'eust osé changer, comme il faisoit tous aultres serviteurs, pour ce que le dit medecin luy disoit audacieusement ces motz: "Je sçay bien que un matin vous m'en envoyerez comme vous faictes les aultres; mais, par la . . .—ung si grant serment qu'il juroit—vous ne vivrez point huyt jours après." Ce mot l'espouantoit tant que après ne le faisoit que flater et luy donner, qui luy estoit ung grant purgatoire en ce monde, veu la grant obeÿssance qu'il avoit eue de tant de gens de bien et de grans hommes.

à frapper du pied contre terre et à jurer par Saint George qu'il appelait le roi d'Angleterre Blancbogne, fils d'un archer qui portait son nom, et disait toutes les moqueries qu'en ce monde il était possible de dire d'un homme. Le roi riait fort et lui disait de parler haut, qu'il commençait à devenir un peu sourd, et qu'il le dit encore une fois. L'autre ne s'y refusait pas et recommençait encore une fois de très bon cœur. Monseigneur de Contay, qui était avec moi dans ce paravent, était le plus ébahi du monde, et n'eût jamais cru, quelque chose qu'on eût pu lui dire, ce qu'il entendait.

(2) Il avait son médecin, appelé Jacques Coctier, à qui, en cinq mois, il donna cinquante quatre mille écus comptant, ce qui le traitait à raison de dix mille écus par mois, plus l'évêché d'Amiens pour son neveu, et autres offices et terres pour lui et pour ses amis. Le dit médecin était si rude pour lui que l'on ne dirait point à un valet les outrageantes et rudes paroles qu'il lui disait, et pourtant le dit seigneur le craignait tant qu'il n'eût osé le chasser de sa présence ; et il s'en plaignait à ceux à qui il en parlait ; mais il n'eût pas osé le changer, comme il changeait tous ses autres serviteurs, parce que le dit médecin lui disait audacieusement ces mots : "Je sais bien qu'un matin vous me renverrez comme vous renvoyez les autres, mais par la—il jurait un très grand serment—vous ne vivrez pas huit jours après." Ce mot l'épouvantait tant qu'ensuite il ne faisait que le flatter et lui faire des présents, ce qui lui était un grand purgatoire en ce monde, vu la grande obéissance qu'il avait obtenue de tant de gens de bien et de grands hommes.

APPENDIX

No. Page

- 1 23 The following is an attempt at reproducing the spoken Latin of the period of the Oaths :—

Pro deo amore et pro christiano populo et nostro commune salvamento de esto die in abante, in quanto deos sapere et potere me donat, sic salvaraio eo eccesto mem fratre Karlo, et in adjuta[re] * et in catuna causa, sic como omo per drecto som fratre salvare debet, in o qued elle me altero sic faciat, et ab Luthero nullo placito nunquam prenderaio, qui mem vol[ere] * eccesto mem fratre Karlo in damno sit.

Adjuta, vol, only existed as roots of adjutare and volere.

Si Ludovicos sacramento qued som fratre Karlo jurait, conservat, et Karlos mes senior de soa parte ellom som frangit, si eo retornare non ello ende potio nec eo nec neullos cui eo retornare ende potio, en nulla adjuta[re] contra Ludovico non ellui ero.

Given by M. Brunot in *Histoire de la Langue et de la Littérature Française*.

- 3 30 When scanning, elide the *e* in : Qued ang'le fir'nt . . . (18) ; El nom la virg'n qui . . . (18) ; . . . en la compaigne as Ang'les (125) ; . . . ensemble sunt lur an'mes (125).
- 4 32 Scan : . . . ang'le Gabriel (2262) ; . . . saint Basil(j)e (2346) ; . . . saint Denis(j)e (2347).
- 32 olifant : Roland's ivory horn.
- 34 Aoi : no satisfactory explanation is known.
- 38 laissier : infinitive for a negative imperative.
- 6 46 la contesse : Marie de France.

- | No. | Page | |
|--------|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6 | 46 | la roïne : Aélis de Champagne.
ses fiz li rois : Philippe II. |
| 7 | 48 | li miens sire : Philippe, who invaded Normandy. |
| | 50 | contesse suer : Marie de France, daughter of Aliénor de Poitiers. Richard was the son of Aliénor and Henry II. |
| | 50 | celi de Chartain : Aélis, contesse de Chartres. |
| 8 | 50 | Known also as : Évangile des Femmes . |
| | 52 | max : see § 46. |
| 9 | 58 | Copee = <i>bigarrée</i> : the names given to fowls in the poem are indicative of colour. Cf. Roeneaus, the dog's name, with the meaning of "qui a la robe mêlée de poils blancs, noirs et roux." |
| | 58 | Pintain : see § 37. |
| 11 (2) | 66 | The <i>Béguines</i> only took temporary vows, and lived together without having renounced the world. |
| | 68 | li rois : Saint Louis (Louis IX.). |
| 12 | 68 | Sometimes called : Le Récit du Ménestrel de Reims . |
| 13 | 70 | Assigned by M. Gaston Paris to the twelfth century. The names are variously given : Oriours, Gerars, Gerarz ; and in modern French, Gaieté, Gayette. |
| 16 (3) | 84 | The last stanza has been thus translated by Longfellow : |
| | | Love, love, what wilt thou with this heart of mine ?
Naught see I fixed or sure in thee !
I do not know thee,—nor what deeds are thine :
Love, love, what wilt thou with this heart of mine ?
Naught see I fixed or sure in thee !
Shall I be mute, or vows with prayers combine ?
Ye who are blessed in loving, tell it me :
Love, love, what wilt thou with this heart of mine ?
Naught see I permanent or sure in thee ! |
| 18 | 88 | Line 12 : both me siee , <i>me plaise</i> ; and messiee , <i>déplaise</i> , are found. |
| 19 (2) | 92 | Line 4 : for raiant M. Gaston Paris reads <i>luyant</i> with the same meaning. |

No. Page

19 (2) 92

Now Time throws off his cloak again
 Of ermined frost, and cold and rain,
 And clothes him in the embroidery
 Of glittering sun and clear blue sky.

With beast and bird the forest rings,
 Each in his jargon cries or sings ;
 And Time throws off his cloak again
 Of ermined frost, and cold and rain.

River, and fount, and tinkling brook
 Wear in their dainty livery
 Drops of silver jewelry ;
 In new-made suit they merry look ;
 And Time throws off his cloak again
 Of ermined frost, and cold and rain.

(Translated by H. W. LONGFELLOW.)

- 20 (2) 96 **Flora** : “ nom de plusieurs courtisanes fameuses à Rome.”
- 96 **Thaïs**, *sainte Thaïs*. See M. Anatole France's book : *Thaïs*.
- 98 . . . **la royne** : Marguerite de Bourgogne.
- 98 **Berte** : mother of Charlemagne.
- 98 **Bietris** : Béatrice de Provence.
- 98 **Allis** : Alice de Champagne, wife of Louis le Jeune.
- 98 **Haremburgis** : Erembourg, wife of Foulques, Count of Anjou.

THE BALLAD OF DEAD LADIES

TELL me now in what hidden way is
 Lady Flora the lovely Roman ?
 Where 's Hipparchia, and where is Thaïs,
 Neither of them the fairer woman ?
 Where is Echo, beheld of no man,
 Only heard on river and mere,—
 She whose beauty was more than human ? . . .
 But where are the snows of yester-year ?

Where's Héloïse, the learned nun,
For whose sake Abeillard, I ween,
Lost manhood and put priesthood on?
(From love he won such dule and teen!)
And where, I pray you, is the Queen
Who willed that Buridan should steer
Sewed in a sack's mouth down the Seine? . . .
But where are the snows of yester-year?

White Queen Blanche, like a queen of lilies,
With a voice like any mermaiden,—
Bertha Broadfoot, Beatrice, Alice,
And Ermengarde the lady of Maine,—
And that good Joan whom Englishmen
At Rouen doomed and burned her there,—
Mother of God, where are they then? . . .
But where are the snows of yester-year?

Nav, never ask this week, fair lord,
Where they are gone, nor yet this year,
Except with this for an overword,—
But where are the snows of yester-year?

(Translated by D. G. ROSSETTI.)

110051

अवधि सं०

ACC. No. ~~10-2798~~

वर्ग सं.

Class No. 440

पुस्तक सं.

Book No. C1a

लेखक

Author. E. H. Clarke

शीर्षक

Title. A primer of old

French

440

C1a

~~10-2798~~

LIBRARY

LAL BAHADUR SHASTRI

National Academy of Administration

MUSSOORIE

Accession No. 110051

1. Books are issued for 15 days only but may have to be recalled earlier if urgently required.
2. An over-due charge of 25 Paise per day per volume will be charged.
3. Books may be renewed on request, at the discretion of the Librarian.
4. Periodicals, Rare and Reference books may not be issued and may be consulted only in the Library.
5. Books lost, defaced or injured in any way shall have to be replaced or its double price shall be paid by the borrower.